L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

PLAN DE MOBILITÉ
VOLET MARCHE À PIED

Benchmark des initiatives publiques en faveur de la marche

16/02/2026

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE BENCHMARK

L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise a réalisé un benchmark des initiatives publiques en faveur de la marche dans et hors du SMMAG**.** Il s'agit d'identifier des bonnes pratiques qui pourraient être reproductibles sur le territoire.

Pour chaque initiative, une fiche a été réalisée. Les fiches seront présentées aux techniciens et élus (communes, intercommunalité, département) lors d'ateliers, en vue de construire une boîte à outils et des ressources à destination des collectivités.

Organisation des fiches

FERMETURE D'UNE RUE DONNANT SUR L'ÉCOLE

AMÉNAGER
Interventions légères

Chemin de l'Agnelas, La Tronche (2019) :

- Fermeture de la rue par une barrière entre 8h et 8h40
- Aménagement d'un trottoir traversant au débouché de la rue





source : Streetview, commune de La Tronche

Description :

Pour que les enfants puissent accéder au groupe scolaire du Coteau à pied, de manière sécurisée, la commune de la Tronche ferme une portion du chemin de l'Agnelas à la circulation entre 8h et 8h40. La barrière est fermée par la police municipale, les riverains peuvent toutefois ouvrir la barrière pour sortir du secteur. Cette mesure permet également de sécuriser le carrefour devant l'école en supprimant temporairement une des voies qui y débouche. De plus un trottoir traversant à été aménagé.

La mesure est bien acceptée par les riverains du fait de son caractère temporaire.

55 L'AGENCE

5 familles de thématiques

- DIAGNOSTIQUER
- PLANIFIER plan piéton
- PLANIFIER urbanisme
- AMÉNAGER interventions structurantes
- AMÉNAGER Interventions légères
- AMÉNAGER services piétons
- ACCOMPAGNER
- ÉVALUER

Logo si l'initiative est locale (SMMAG)

Logo si l'aménagement est tactique/temporaire

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

La Ciotat, Arnage, Marseille, Morbihan, Niort, Paris, La Rochelle, Poitiers, Tours, Trégor :

- Cartographie en ligne qui permet aux usagers de signaler à la municipalité les difficultés rencontrées en marchant (trottoir trop étroit, stationnement gênant, trou, vitesse automobile trop importante, discontinuité des trottoirs). Cette solution a été développée par l'association 60 Millions de piétons.

https://faux-pas.fr/

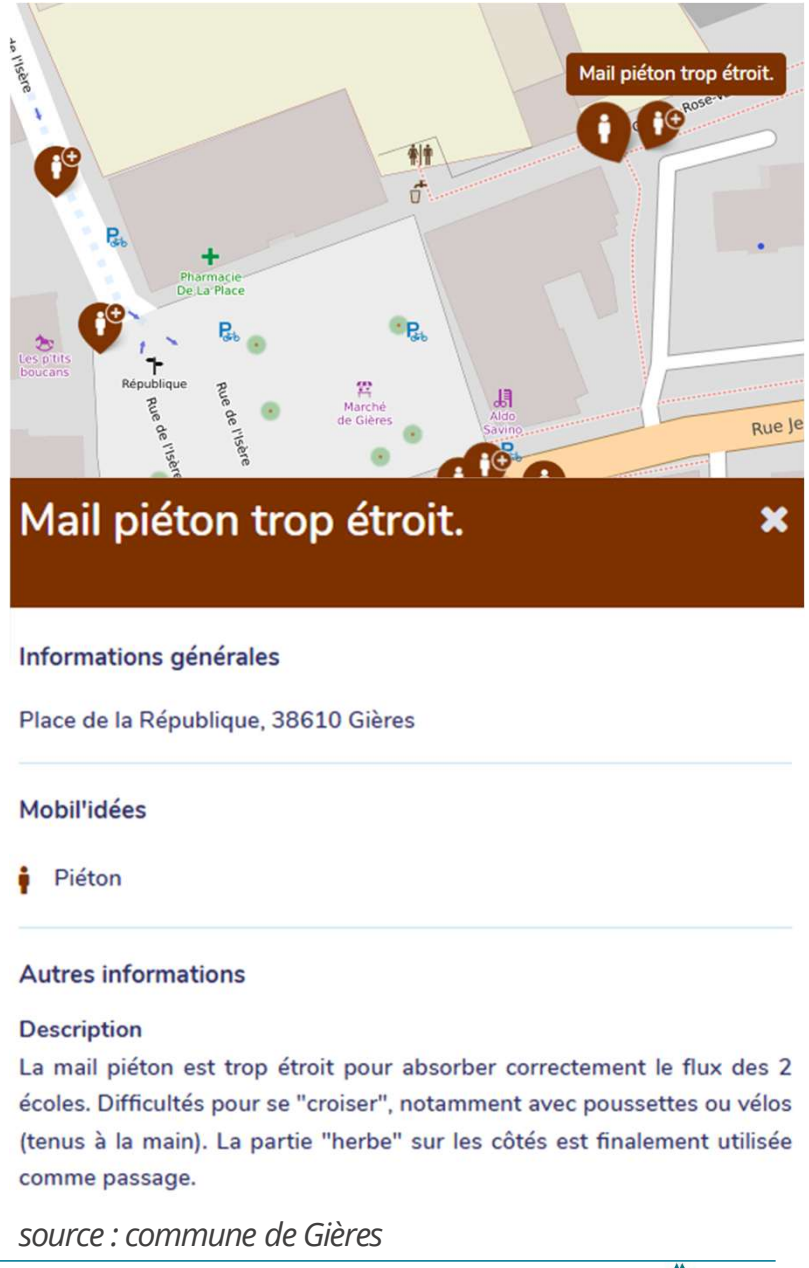


source : https://faux-pas.fr/, La Ciotat

Mobil'idées, Gières (2021) :

- Recensement des points durs via un plateforme cartographique en ligne,
- Campagne d'intervention pour lever les points durs les plus simples à traiter,
- Lancement d'études pour les points durs plus complexes,
- Poursuite de la démarche par expérimentation d'un nouveau plan de circulation.

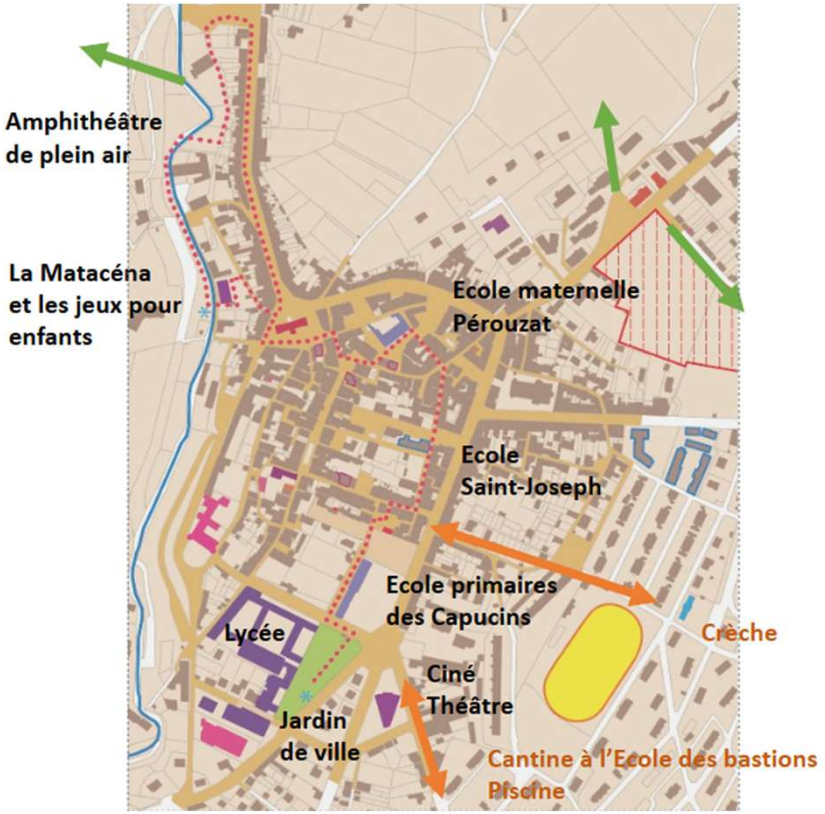
Description : La commune de Gières à mis en place une démarche de concertation nommée Mobil'idées pour **faire remonter les obstacles à la pratique de la marche** (absence de traversée piétonne, encombrement d'un trottoir, vitesse de circulation excessive, cheminement trop étroit, revêtement abîmé...) puis les traiter à court (campagne d'intervention) ou moyen terme (études).



source : commune de Gières

Pont de Claix, Vizille, La Mure

- Marche exploratoire avec les assistantes maternelles pour déterminer les parcours de déplacements privilégiés et les aménagements à réaliser.
- Dans le cadre du PRSE3 (Plan Régional Santé environnement 3), l'enjeu est d'aider les communes à s'engager dans des démarches UFS (urbanisme favorable à la santé).





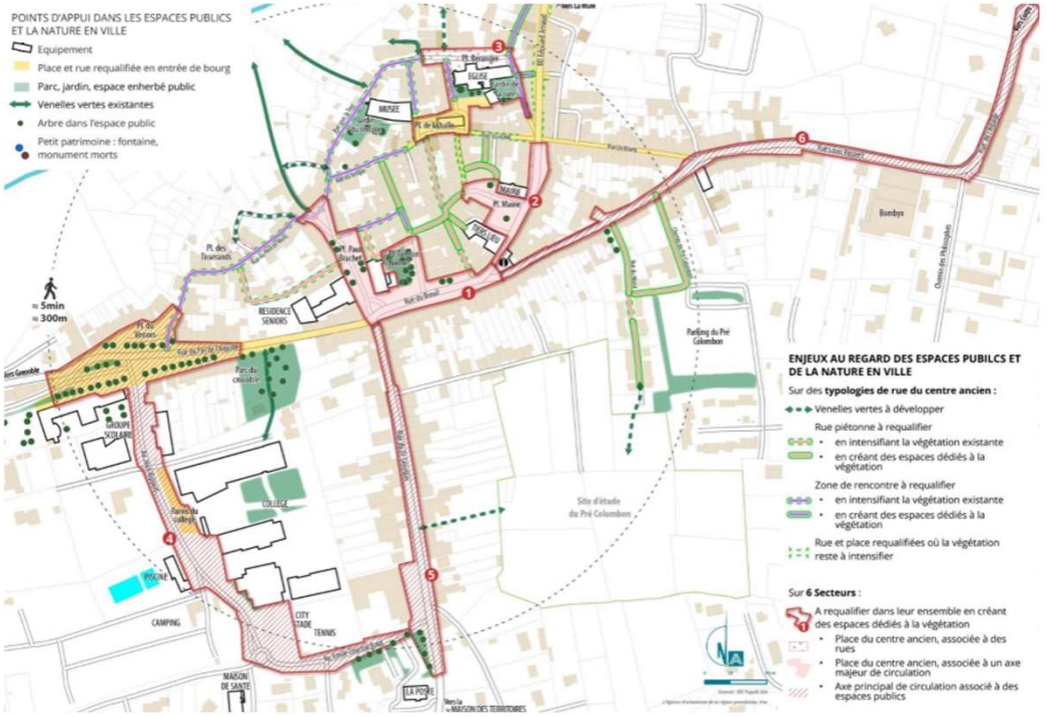
Description :

Organisation d'un **« Mama tour »** : se mettre à hauteur d'enfant et rencontrer des mamans, recueillir la parole des usagers sur leurs parcours du quotidien, transmettre les informations aux élus, aux futurs aménageurs.

Permet de faire ressortir des préconisations sur toutes les thématiques en lien avec les espaces piétons (accessibilité, sécurité, mobilier, luminaire, ...).

Mens (2024) :

- Diagnostic pour identifier : les aménagements et parcours existants, les discontinuités dans les itinéraires, les coupures, les itinéraires empruntés par les usagers, les difficultés et points noirs qu'ils rencontrent…
- Cette étape permet de dresser des enjeux auxquels les actions mises en place devront répondre.



source : Cahier de préconisations pour des espaces publics conviviaux, apaisés et végétalisés, ville de Mens, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, 2024

Description :

Réalisation d'une balade urbaine avec les élus et les habitants pour déterminer les enjeux et objectifs.

Atelier j'aime / j'aime pas…

Réalisation de cartographies des enjeux et des propositions.

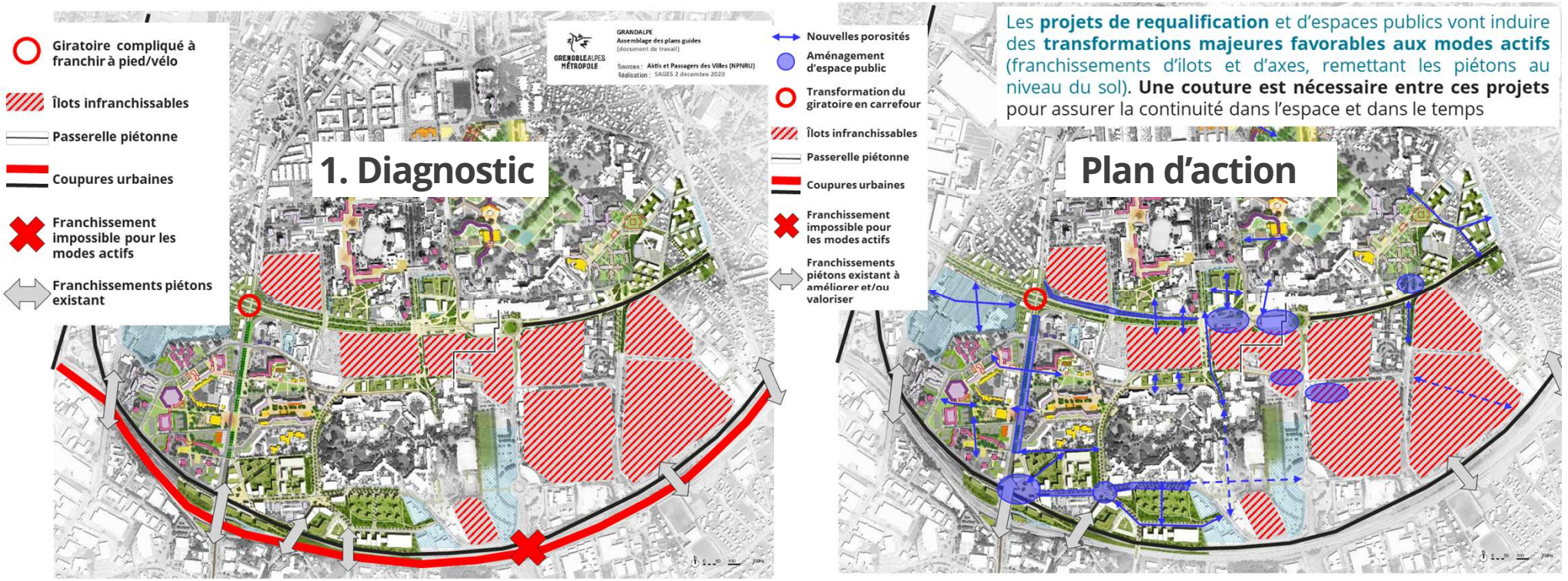




Grenoble-Alpes Métropole (2021) :

Diagnostic des coupures urbaines dans le cadre du projet Grandalpe : coupures linéaires (voie ferrée, autoroute…), coupures surfaciques (ilôts infranchissables), coupures verticales (urbanisme sur dalle), coupures sensibles (voie à fort trafic, traversée d'infrastructure peu agréables…)…

Identification des changements prévus dans le cadre des projets urbains et d'espace publics, et des compléments à apporter.



source : atelier micro-pdu Grandalpe dédiée à la marche, AURG, 2021

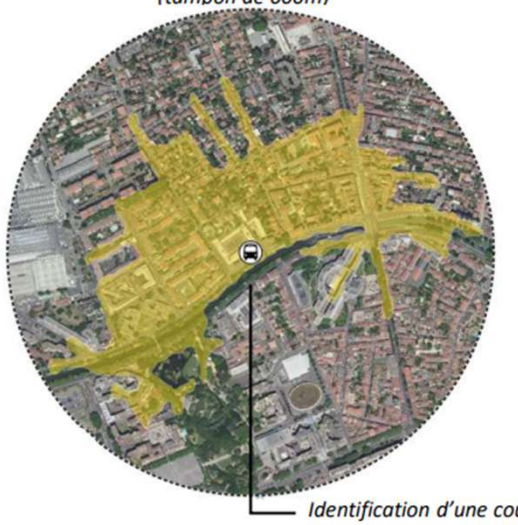
DIAGNOSTIQUER

Toulouse (2023) :

Diagnostic de l'accessibilité piétonne autour d'une station de métro :

- 1. Réaliser un diagnostic des cheminements piétons,
- Comparer les périmètres d'influences « réels » et théoriques présents dans le périmètre d'influence réel de l'arrêt de transports en commun,
- 3. Identifier et programmer les actions d'amélioration de l'accessibilité piétonne :
 - Nouvelles perméabilités,
 - Jalonnement des itinéraires les plus qualitatifs,
 - Elargissement des trottoirs, apaisement de la circulation.

Accessibilité théorique autour d'une station de métro
(tampon de 600m)



Isochrone

3. Plan d'action



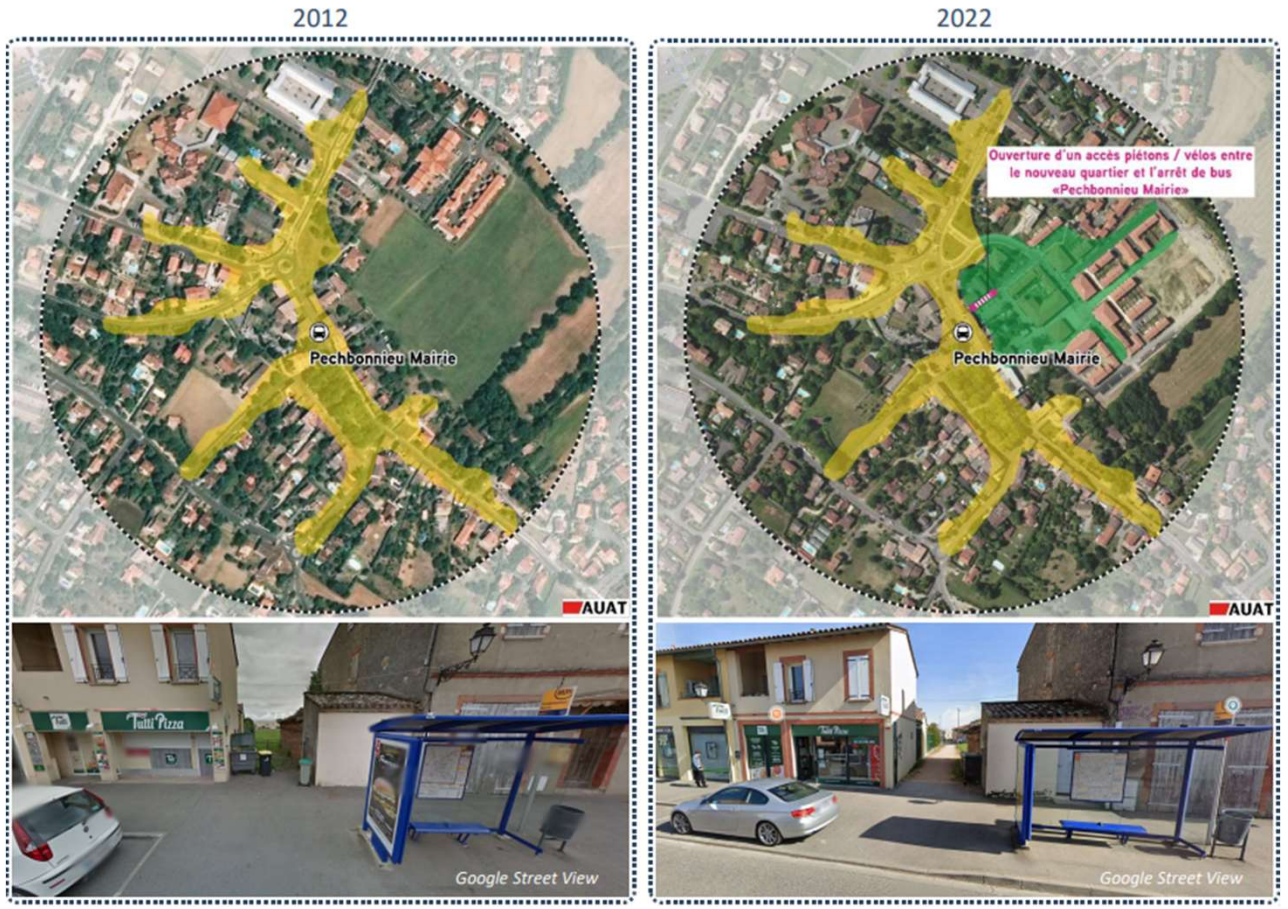
AUAT

source : boîte à outils, Guide des bonnes pratiques. Vers une culture de la marche dans les territoires de l'agglomération Toulousaine, AUAT, 2023

Pechbonnieu (2021) :

Diagnostic de l'accessibilité piétonne autour d'un arrêt de bus desservis par 3 lignes :

- 1. Comparer les périmètres d'influences « réels » et théoriques présents dans le périmètre d'influence réel de l'arrêt de transports en commun,
- Créer une nouvelle perméabilité dans le cadre du projet urbain (160 logements) pour améliorer l'accès depuis le nouveau quartier, et le bourg existant.



source : Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT)

Méthode « sneckdows » :

- 1. Attendre une chute de neige ❄
- Observer comment les routes sont utilisées par les voitures et identifier des espaces inutilisés,
- 3. Designer un projet d'espace public réaffectant la place inutilisée par la voiture à d'autres usages.



source : biophilic design

Description : Méthode pour repartager l'espace public en fonction de l'espace réellement utilisé par la voiture, rendu visible par les chutes de neiges.

Il faut veiller à prendre en compte les éventuels passages de poids-lourds (ex : ramassage des déchets, convois exceptionnel) et transports communs qui pourrait ne pas avoir circuler le jour de la chute de neige.



Place de l'Etoile à Grenoble, source : AURG 2026

Communauté du Pays Voironnais (2019) :

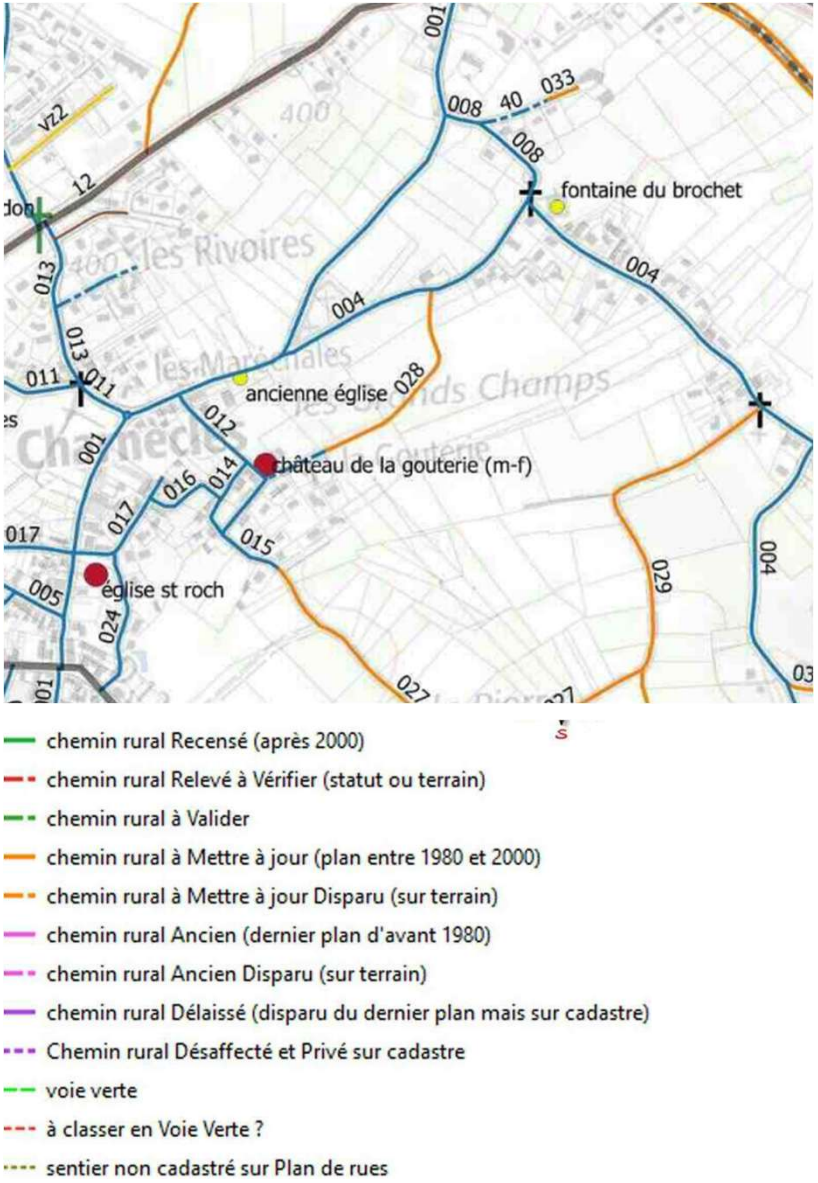
- Inventaire et diagnostic des voiries communales et chemins ruraux,
- Etude confiée à C.Bourrillon, par la CAPV, dans le cadre du PDIPR,
- Collecte de documents historiques et saisie SIG
- 1ère base permettant d'actualiser les plans de voirie.

Description :

Démarche importante en vue de protéger les chemins ruraux par un tableau de classement.

En 2019, seulement 20% des 1000 km chemins du voironnais l'étaient, et 20 à 25% des chemins ruraux ont été "perdus".

Cela permet également de mettre à jour le cadastre, ce qui permet de simplifier la délivrance des PC, la politique de mobilité douce, la mise en place des réseaux, la gestion des eaux pluviales, et la gestion forestière.



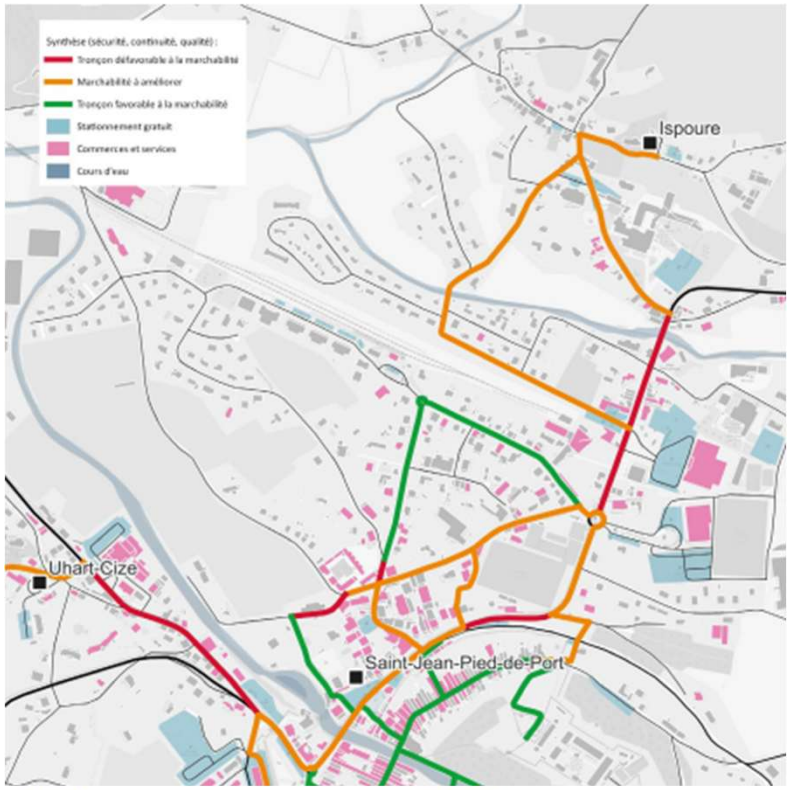
Carte des chemins ruraux de Charnècles, C.Bourrillon, 2019

Syndicat des mobilités Pays Basque - Adour (2024) :

- 1. Déterminer les objectifs poursuivis,
- Diagnostic (point d'intérêt, obstacles, appuis)
- 3. Identifier les lignes de désir (itinéraires),
- 4. Analyse terrain de la marchabilité (sécurité, continuité, qualité),
- 5. Choix du réseau et proposition d'aménagements.

Description :

Méthode développée par l'Agence d'Urbanisme Atlantiques & Pyrénées pour le compte du syndicat mixte des mobilités. L'AUDAP fournis des supports pour que les communes puissent réaliser le diagnostic elle-même. Elle propose également un accompagnement aux communes qui le souhaite.



Sécurité

1) Trottoirs ou espace dédié au piéton :
- ☐ oui
- ☐ partiel
- ☐ non

2) Largeur de trottoir libre de tout obstacle :
- ☐ réglementaire : >1.40m
- ☐ praticable : entre 0.90m et 1.40m
- ☐ inaccessible : <0.90m

3) La largeur du trottoir est-elle adaptée à sa fréquentation ?
- ☐ oui
- ☐ non

4) Accessibilité de tous (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.) au cheminement :
- revêtement du sol antidérapant et sans trous
- ☐ oui
- ☐ non

Continuité

7) Aménagement continu des trottoirs (sans interruption de la voirie, à cause de mobiliers urbains, de végétaux, etc.)
- ☐ oui
- ☐ non

8) Traversée piétonne :
- ☐ oui
- ☐ non

9) Jalonnement pour mieux identifier/visualiser les itinéraires piétons (panneaux de signalisation, revêtement particulier, ligne matérialisée, etc.)
- ☐ oui
- ☐ non

10) Dénivelé adapté à la marche à pied en ville et pour tous les types de piétons :
- ☐ oui
- ☐ non

Test de la méthode à St-Jean-Pied-de-Port source : AUDAP, 2024

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. **PLANIFIER – PLAN PIÉTON**
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

Grand Lyon (2022) :

- Budget de 25 Millions d'€, 59 communes,
- Objectif de redonner de la place aux piétons et de sécuriser leurs déplacements,
- Des opérations d'aménagement ciblées : 7 abords de collège, des traversées piétonnes, piétonnisation cours Charlemagne, accès arrêt de bus, trottoir dans le hameau de la Fouillousse…

Description : L'objectif affiché est de sécuriser et d'encourager la marche à pied sur le territoire métropolitain grâce à plusieurs actions aussi bien sur les trottoirs, les voies piétonnes et passages piétons, la sécurisation des accès aux collèges par la limitation de la circulation et l'élargissement des trottoirs. Dans le cadre de ce plan, la Métropole propose aussi aux communes de les accompagner dans la mise en place de limitation de vitesse à 30 km/h.



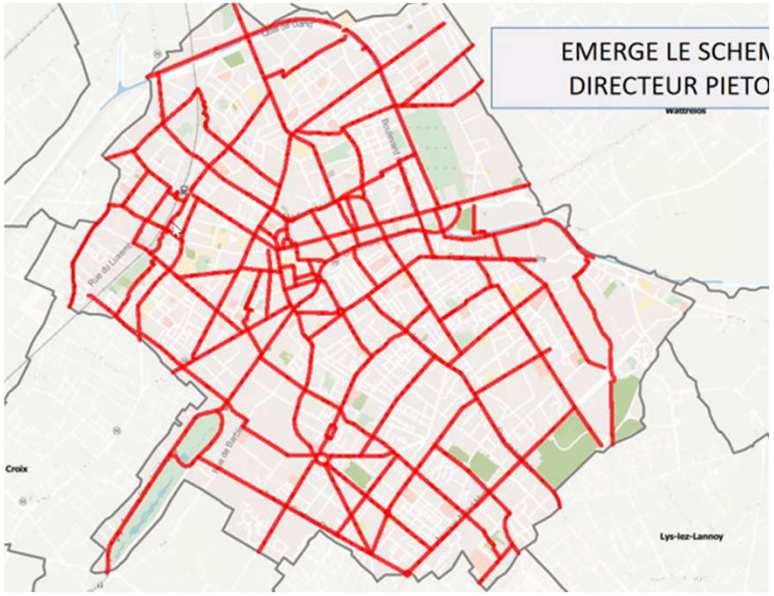
Elargissement du trottoir permettant l'accès à l'arrêt de bus des Coquelicots, à Tassin-Demi-Lune
source : streetview 2024

Roubaix (2021) :

- Définition de 50km d'axes piétons prioritaires (à partir des places, commerces, arrêts TC),
- Diagnostic des points noirs (obstacles, traversées, carrefours…),
- Traitement de 70% des points noirs.

Description des actions réalisées :

- Redéfinition de la place de la voiture : zone 30 intégrale, supression des 2X2 et 2X1 voies, extension du stationnement payant, travail avec Waze pour changer les axes de dessertes conseillés,
- Traitement des points noirs (ex : suppression de tous les panneaux qui gênaient le passage des piétons par la Métropole),
- Piétonnisation du centre-ville et jalonnement depuis les parkings,
- Création de 2 balades urbaines, rue du grand chemin et avenue des nations unies.



source : Ville de Roubaix



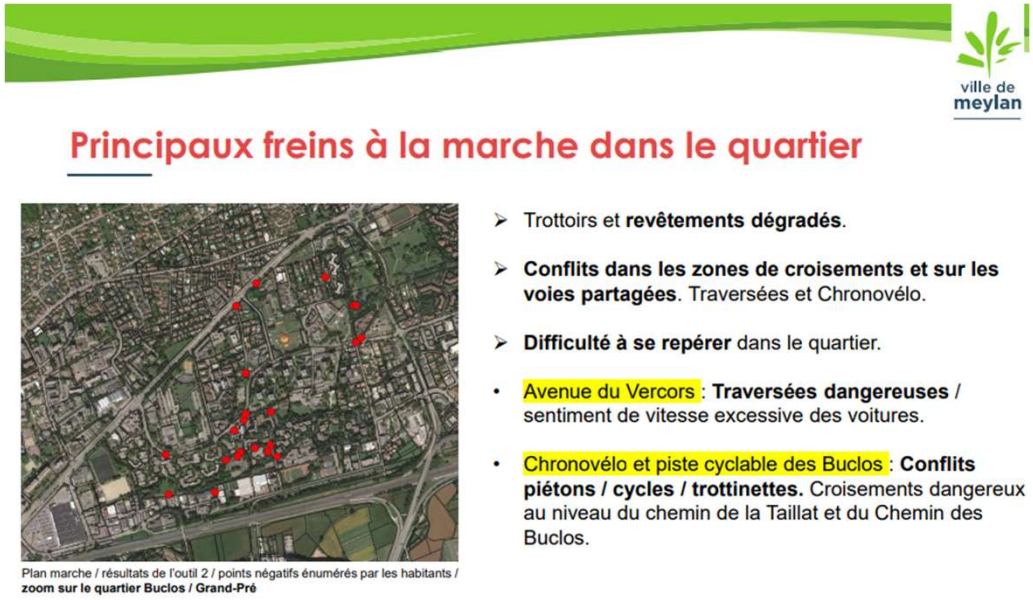
source : Ville de Roubaix

Meylan (2022) :

- 2022 : Diagnostic par les habitants : questionnaire + cartes et tableaux pour faire ressortir les points positifs et négatifs par quartiers + balades avec des séniors et le CCAS,
- 2023 : Délibération cadre,
- 2023 – 2026 : Réalisation d'actions (création de traversées et de bandes piétonnes, installation de toilettes sèche dans un parc, réfection de cheminements déformés, rue aux enfants, installation de bancs…).

<u>Description des actions réalisées</u> :

Sur 2022-2023, le budget s'élève à près de 300 000€ dont 50 000€ financés par la Métropole au titre de sa compétence voirie.



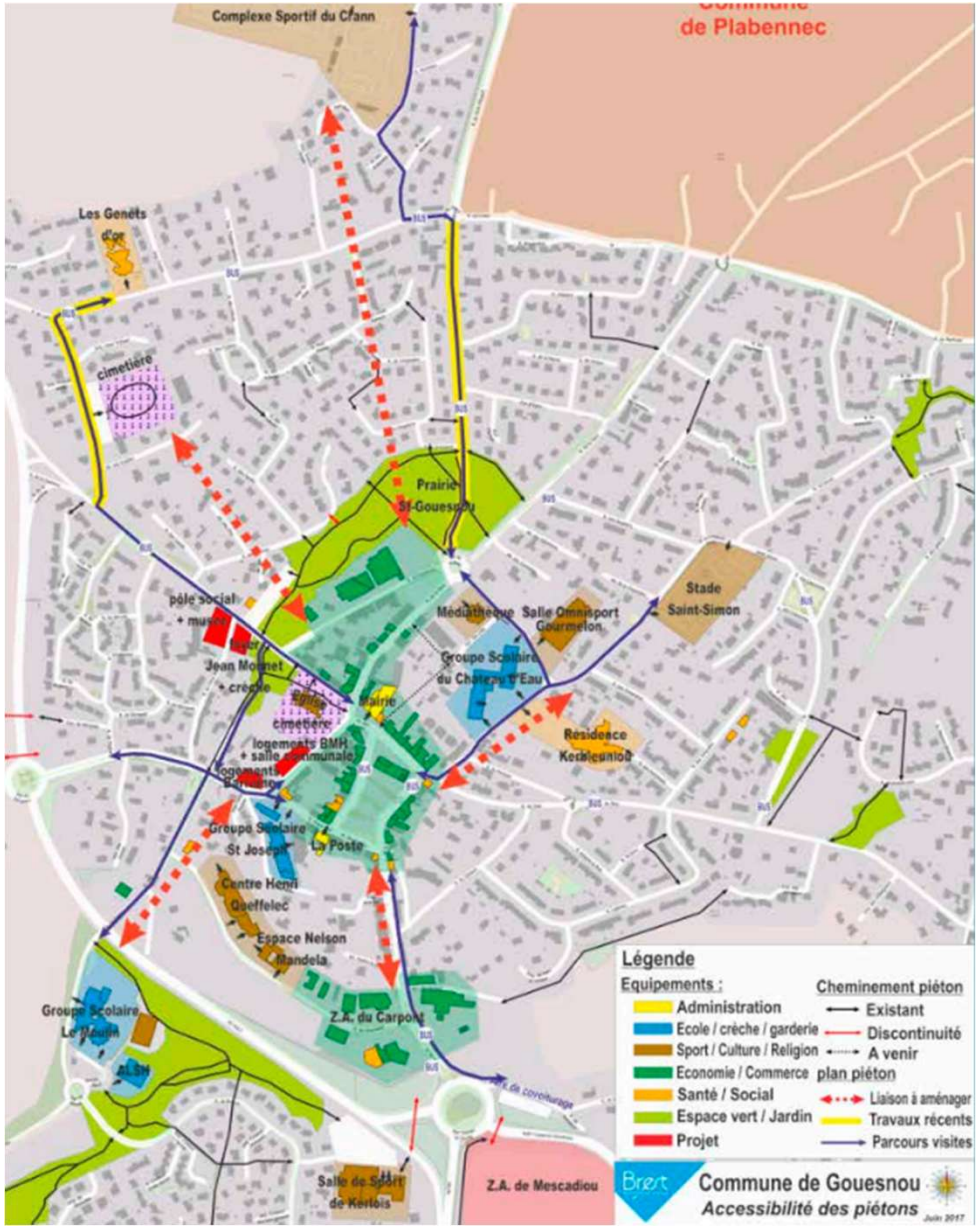
Diagnostic, source : Ville de Meylan



Actions, source : Ville de Meylan

Gouesnon (2017) :

- Dans le cadre de l'engagement1 du plan piéton de Brest Métropole : « élaborer dans chaque commune et quartier un schéma directeur des itinéraires piétons »,
- Démarche participative associant conseil de quartier, habitants, associations, professionnels, services communaux et métropolitains,
- Méthode : identification des pôles à desservir, choix des liaisons à étudier, visite terrain, études, chiffrage et hiérarchisation,
- Aménagements à la charge des communes, la Métropole prend en charge les escaliers et le jalonnement.



source : Brest Métropole

Communauté de communes des Coteaux de Bellevue (2021) :

La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue s'est dotée d'un Schéma d'Aménagement Global des Voies Douces (SAGVD) pour faire du développement des voies douces une priorité.

L'amélioration d'un grand linéaire de sentiers existants constitue une des actions engagées par la CCCB.

Les objectifs sont les suivants :

- Mise au propre et recalibrage de sentiers existants,
- Maillage avec les trottoirs et pistes réalisés les années précédentes (notamment par la pose d'une signalisation spécifique unifiée : poteaux indicateurs, plans de repérage),
- Préparation pour les projets de voies douces futures (en suivant la trame issue de l'étude globale).



source : Communauté de Communes des Coteaux Bellevue

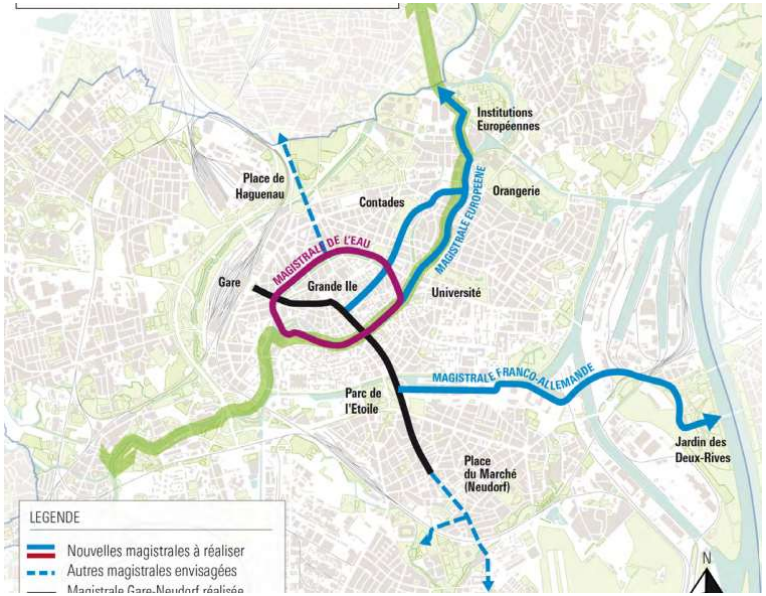
Strasbourg (2021) :

- Action du plan piéton 2021-2030,
- Réalisation d'un réseau favorable aux piétons et liant de façon directe les centralités de quartier distantes de moins de 2km.

Description :

Les grands principes de la Magistrale :

- Continuité, confort, attractivité, lisibilité et accessibilité de l'axe,
- Gestion des modes et des itinéraires en faveur des piétons : zones interdites aux voitures, pistes cyclables séparées par des espaces tampons, zone piétonne interdite aux vélos avec itinéraire alternatif et compétitif,
- Travail sur les matériaux en fonction des contextes, pour favoriser l'intégration urbaine et paysagère, et le confort de la marche.



source : © RR&A



Magistrale : rue Brigade Alsace-Lorraine source : © SM

2 PRIORITÉ AU PIÉTON DANS LE CENTRE-VILLE

Pontevedra (1999) :

- Politique piétonne très ambitieuse amorcée dès 1999,
- Limitation de la place de la voiture dans le centre-ville uniquement,
- Développement d'un réseau piéton structurant.



source : Rue de l'Avenir

Description : La place de la voiture a été totalement repensée : création de boucle de circulation, abaissement des vitesses (10, 20 et 30 km/h selon les zones), limitation du stationnement à 30min en centre-ville, réduction du stationnement en centre-ville au profit d'ouvrages situés en limite du cœur piéton. Développement d'un réseau piéton et d'une carte avec les distances et les temps de parcours, sur le modèle des plans de métro.

Aujourd'hui, 70% des déplacements sont effectués à pied, la pollution a baissé de 61% et la circulation routière a chuté de 90%.

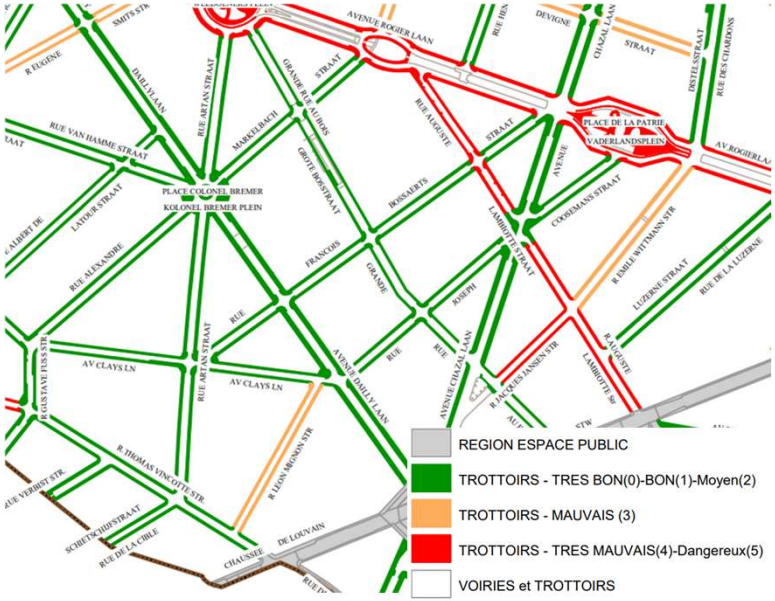


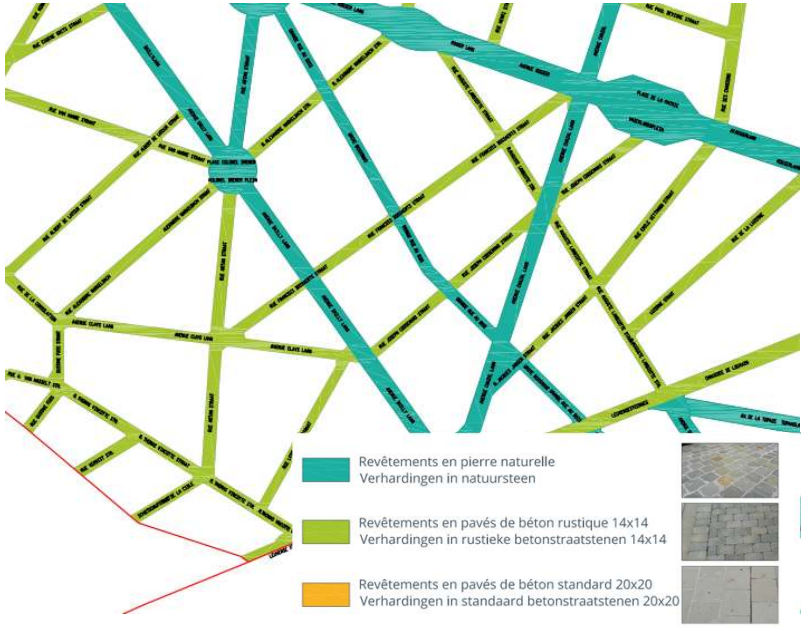
source : Pontevedra

PLANIFIER
plan piéton

Schaerbeek (Belgique, 2007) :

- Plan trottoir depuis 2007 définissant chaque année la liste des trottoirs à rénover
- Diagnostic : état des trottoirs notés de 0 à 5
- Plan directeur des matériaux à utiliser





source : ville de Schaerbeek

<u>Description des actions réalisées</u> :

Les trottoirs encore en mauvais état seront rénovés les premiers dans un ordre qui dépend de la nécessité éventuelle d'effectuer des travaux préparatoires (renouvellement des égouts, des conduites d'eau et de gaz et d'autres installations d'utilité publique), de la nécessité de remplacer les arbres d'alignement et du souhait de modifier le profil de la voirie.

Les travaux sont annoncés sur une page internet dédiée et dans le journal communal.

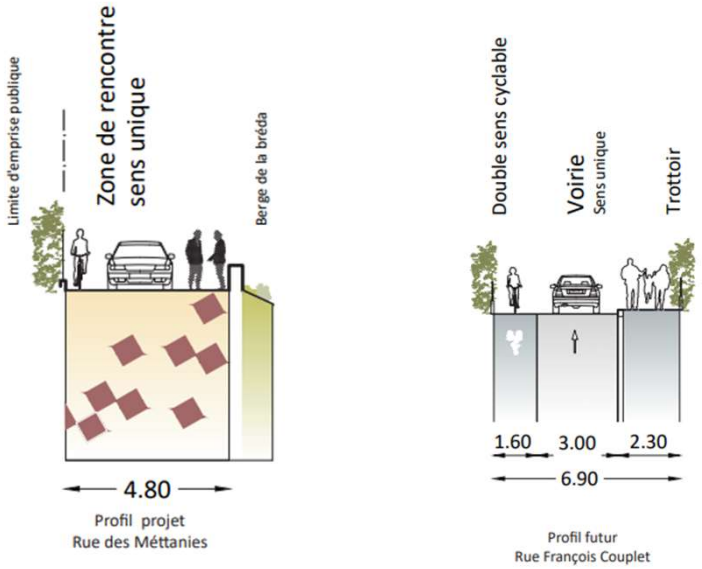
Pontcharra (2023) :

- Une démarche globale qui permet de prendre en compte tous les modes de déplacements,
- Diagnostic des cheminements piétons (qualité, continuité…),
- Diagnostic de la circulation automobile (trafic, vitesses, sens de circulation…) et du stationnement (offre, occupation, rotation…),
- Actions de réorganisation du stationnement et de la circulation (apaisement, plan de circulation) qui rendent possible la réalisation d'aménagement en faveur des piétons,
- Planification des aménagements à réaliser.

Démarches similaires à Moirans, Gières, Villard-Bonnot, Crolles …



Plan local de mobilité source : ARTER, ville de Pontcharra



Plan local de mobilité source : ARTER, ville de Pontcharra

Le PAVE, rappel légal :

Le PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) vise à assurer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.

Il est obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus.

Il précise les dispositions de rendre accessible aux personnes handicapées et aux PMR les espaces publics, et les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus

Méthode :

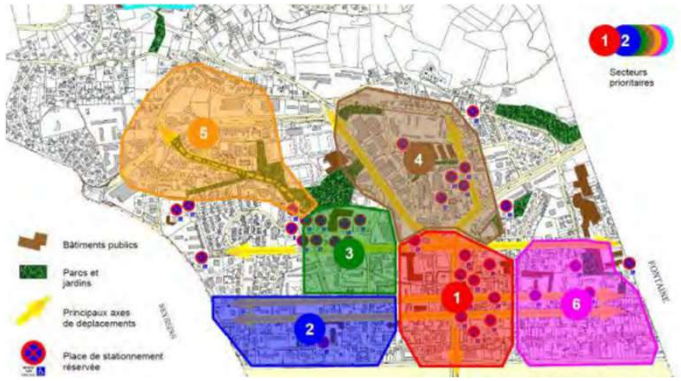
Il est conseillé de suivre 3 phases : diagnostic, plan d'action, évaluation financière et hiérarchisation des interventions.

Certaines actions, rapides à mettre en œuvre et peu coûteuses, pouvaient être réalisées sans délai par les services techniques. Pour les interventions plus lourdes, il faut s'inscrire dans une planification plus générale.

Diagnostic



Définition de secteur prioritaires



source : PAVE de Seyssinet-Pariset, 2011

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. **PLANIFIER – URBANISME**
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

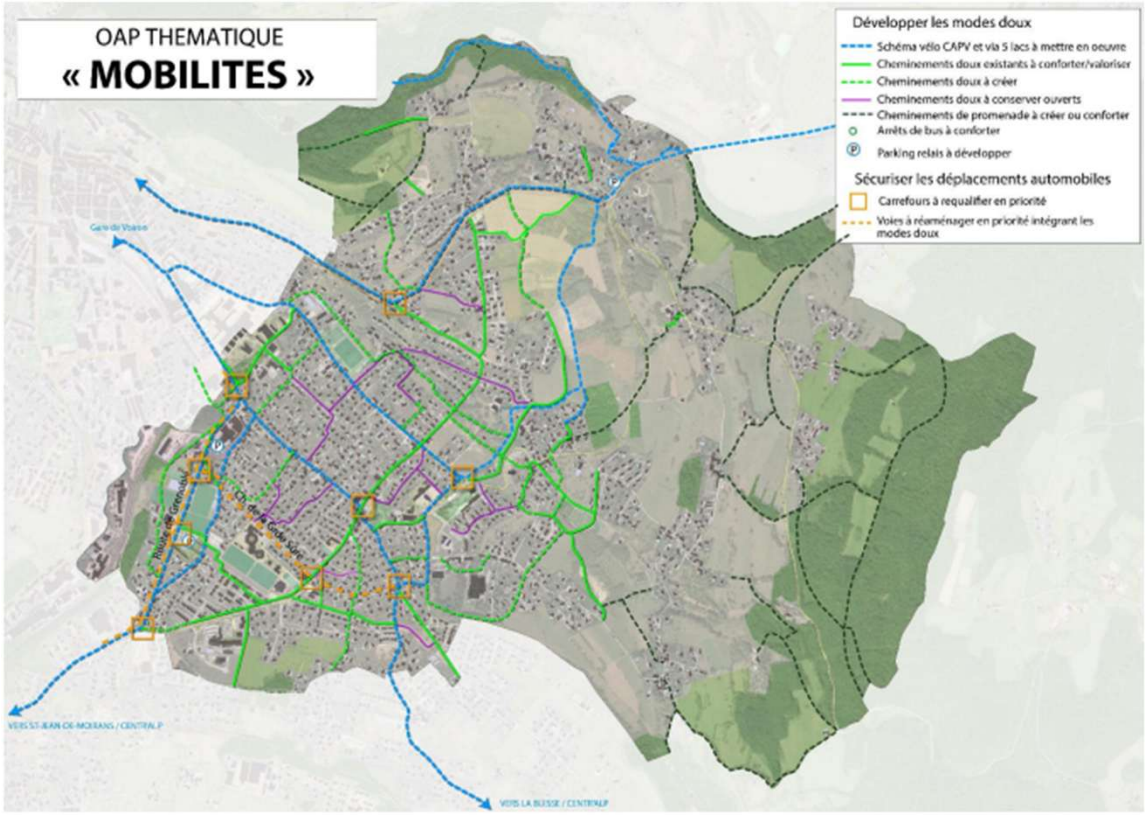
PLU de Coublevie (2024) :

Règlement du PLU :

- « Les rues et chemins repérés au titre de l'article L151-38 sur le règlement graphique doivent être préservés, et leur continuité être assurée au moins pour les modes doux. Les travaux réalisés aux abords ne devront pas compromettre l'ouverture et la continuité de ces rues et chemins. »

Prescriptions OAP mobilité :

- « Les cheminements à conserver ouverts, identifiés sur le schéma de l'OAP « Mobilité », devront être [...] ils ne devront pas être cloturés ni faire l'objet de dispositifs bloquant la circulation des piétons ou des cycles »

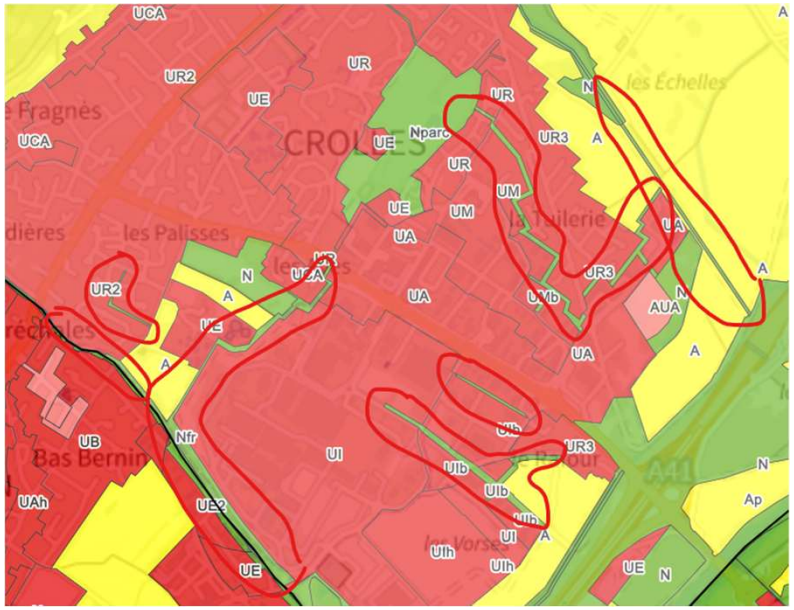


source : PLU de Coublevie, 2024

- « Les installations, opérations d'aménagement ou de constructions réalisés aux abords des cheminements doux à conserver ouvert, et aux abords des cheminements doux à conforter/valoriser, identifiés sur le schéma de l'OAP « Mobilité », ne devront pas compromettre la continuité de ces rues et chemins, et ne pourront pas empiéter sur les cheminements identifiés. La largeur des chemins devra être conservée à minima telle qu'elle est au moment de l'entrée en vigueur du PLU. »

PLU de Crolles (2025) :

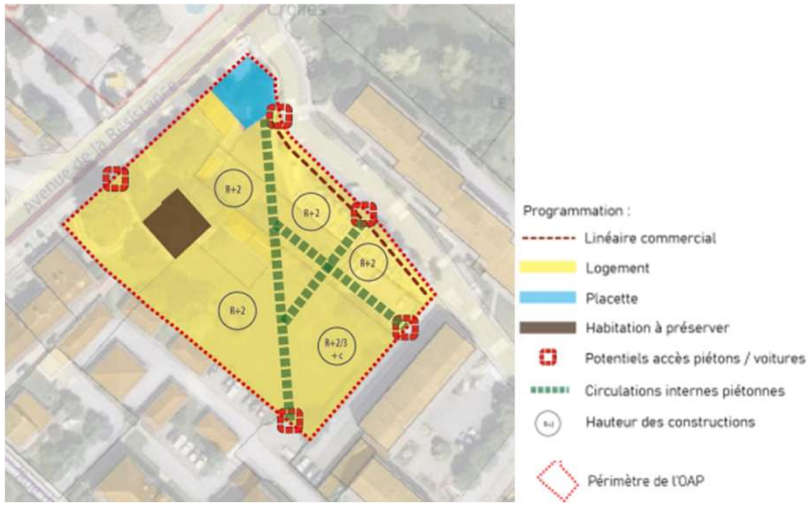
- Plusieurs emplacements réservés (E.R) pour créer des cheminements piétons,
- Des principes de liaisons piétonnes dans les OAP,
- L'interdiction de clôturer les parcelles pour les opérations de logements collectifs,
- La sanctuarisation des franges vertes via le zonage : zones Nfr (cf carte ci-contre).



Zonage du PLU de Crolles

Description :

La commune de Crolles a pris plusieurs dispositions dans son PLU pour favoriser la marche. En complément d'autres actions sont effectuées : aménagement de circuit avec bancs et points de repos de bancs (dans le cadre de la commission accessibilité), plan de jalonnement, éclairage à détecteur de mouvement, mise en accessibilité de carrefour, aménagement d'une voie verte…



OAP Rue du 8 mai 1945, PLU de Crolles

La Sure-en-Chartreuse (2024) :

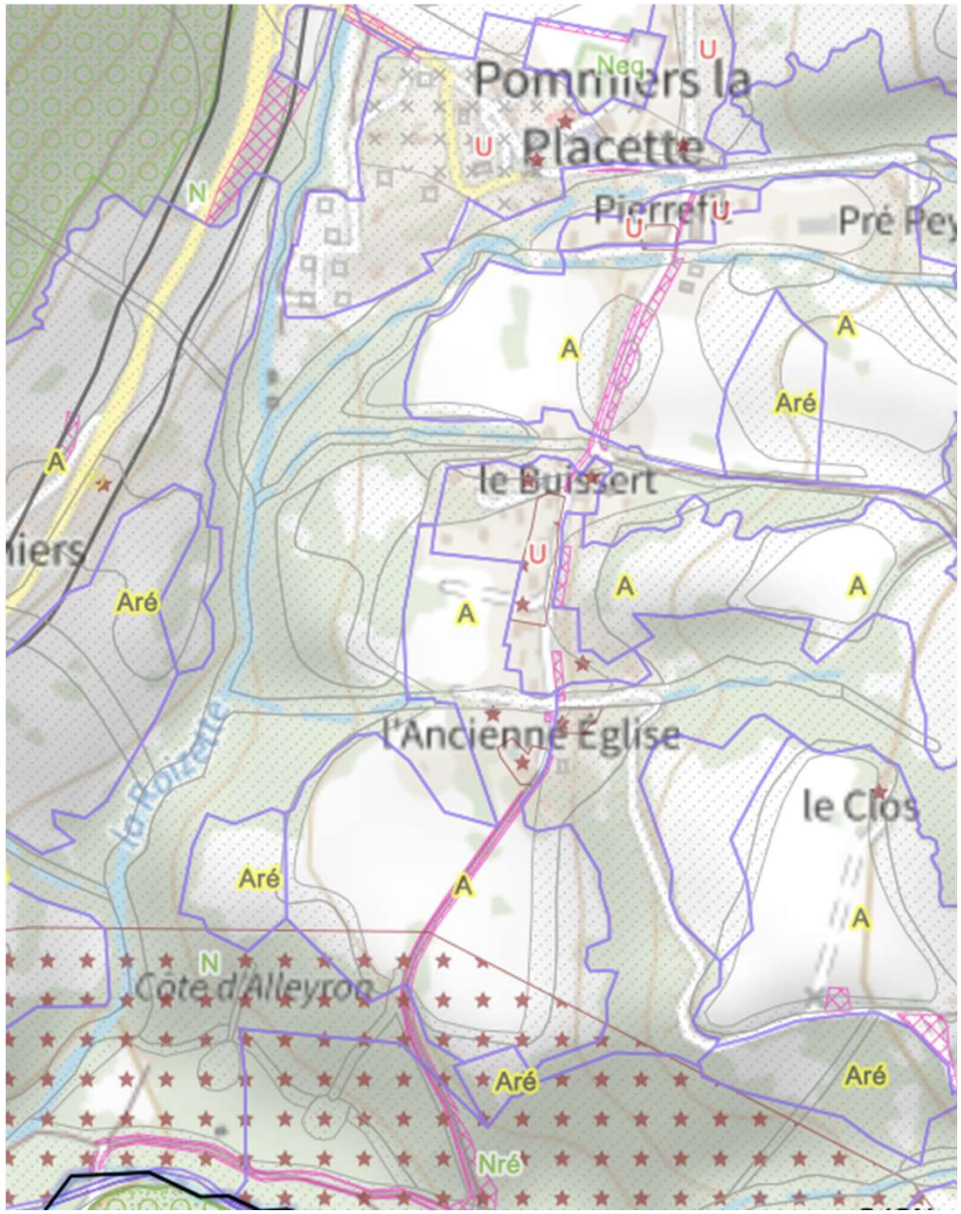
- Des emplacements réservés le long d'une route pour la rendre plus sécurisée pour les piétons à long terme.

Description :

Emplacements réservés inscrits au PLU pour créer un itinéraire piéton alternatif à la RD520A.



source : streetview, 2012



source : PLU de la Sure-en-Chartreuse

Pré Nouvel, Seyssins (2015) :

- Quartier organisé autour d'un grand parc public,
- Les cheminements piétons connectent les logements au parc et permettent de traverser le quartier,
- Les cheminements sont bordés de bancs, poubelles et points d'eau.



source : ville de Seyssins

Description :

L'écoquartier Pré Nouvel a été aménagé au sein d'un parc naturaliste de 6 ha. Ses cheminements ont été pensés de manière à permettre aux piétons de découvrir ses caractéristiques.



source : Aktis

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. **AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES**
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

4 AMÉNAGEMENT AUTOUR D'UNE ÉCOLE

Rue de l'Expert, Aubenas (2022) :

- Création d'un parvis et d'une place végétalisée devant l'école,
- Aménagement de deux chemins piétons au Nord et au Sud de l'école pour la connecter aux deux rues qui la desserve,
- Mise à niveau de la voirie, suppression de places de stationnement,
- Circulation en zone 30 et zone de rencontre.

Description : Le projet consiste en l'affirmation d'un nouveau centre de quartier autour de l'école et du centre social par la transformation, en espaces pacifiés, végétalisés et conviviaux, de 2 rues-parking autrefois circulées et connectant d'une part les habitations et l'école et d'autre part l'école et le centre social.

Budget total (études et travaux) : 1 251 972 €





source : © APC, streetview

4 AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT VERS L'ÉCOLE

Guichen-Pont-Réan (2025) :

- Aménagement de 280m entre la ZAC du Domaine de la Massaye et les écoles et équipements sportifs,
- Action n° 29 de l'Opération de Revitalisation Territoriale.

Description : Grâce à ce sentier, les familles et les enfants disposent désormais d'un itinéraire pratique et agréable pour aller ou revenir de l'école à pied. Avec un dénivelé de 26 mètres, l'aménagement a nécessité la construction de passerelles avec main courante, garantissant leur sécurité et accessibilité à tous. L'utilisation de matériaux naturels comme le bois et la pierre permet une parfaite intégration paysagère.

Budget travaux : 83 100 € TTC



source : Vallon de Haute Bretagne Communauté

4 AMÉNAGEMENT D'UNE RUE-ÉCOLE DANS UN HAMEAU

Hameau de la Serraz, Le Bourget-du-Lac (2025) :

- Plan piéton financé à hauteur de 30€/hab/an soit un million d'€ sur le mandat,
- Le projet de 2025 est l'aménagement du hameau de la Serraz : aménagement d'une placette, piétonnisation de la rue de l'école, création d'un plateau traversant sur la route départementale.

Description du projet :

La concertation a permis de choisir l'école comme point central du hameau (et non pas la placette comme imaginé par les élus).

Le débat mouvant a permis de faire émerger un scénario plaisant à la majorité, tout en entendant les arguments de ceux qui ne le plébiscitait pas. Grâce à ces échanges des propriétaires, plutôt hostiles au scénario à l'origine, ont acceptés de vendre à l'amiable une partie de leur parcelle.



Chemin des côtes (école), source : Le Bourget-du-Lac



Route de la Serraz (RD), source : Le Bourget-du-Lac

Grenoble-Alpes Métropole

- Rue Claude Debussy à Poisat,
- Rue des clos à Veurey-Voroize.

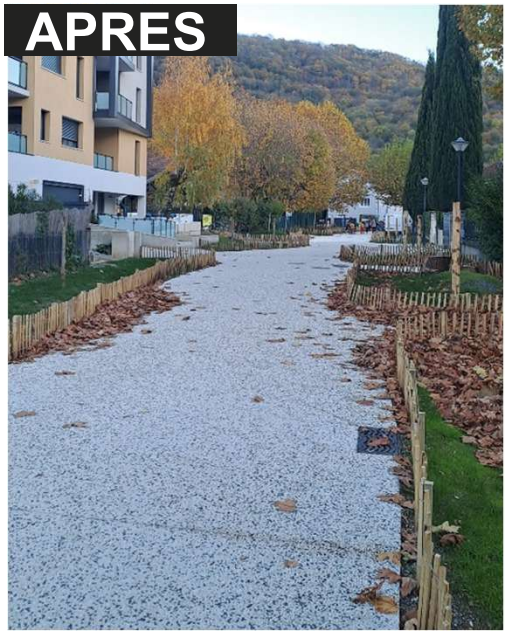
Description des actions réalisées :

Limitation de la circulation aux seuls riverains.

Ajout de mobilier et/ou de végétation.



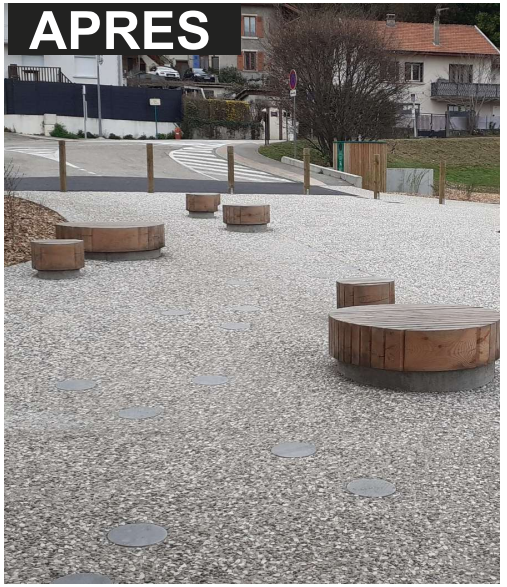
source : streetview



source : Grenoble-Alpes Métropole



source : streetview



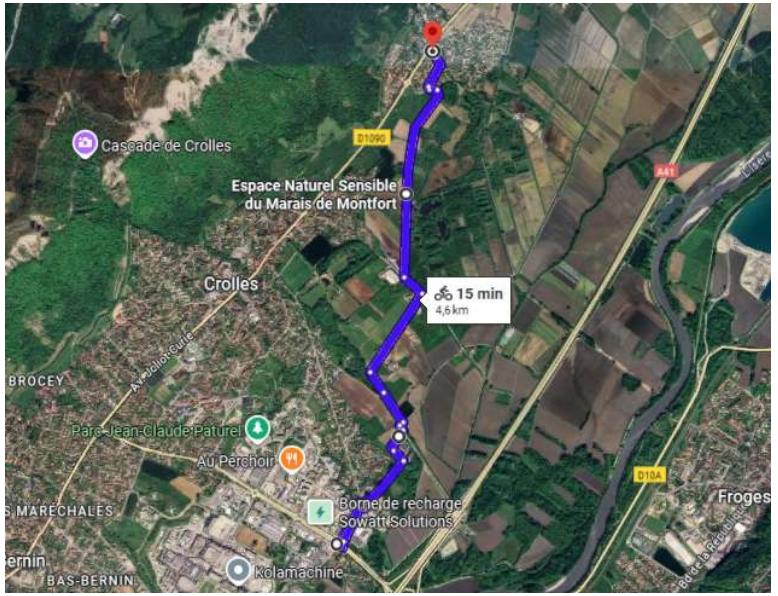
source : Grenoble-Alpes Métropole

Voie verte Monfort - le Rafour, Crolles (2025) :

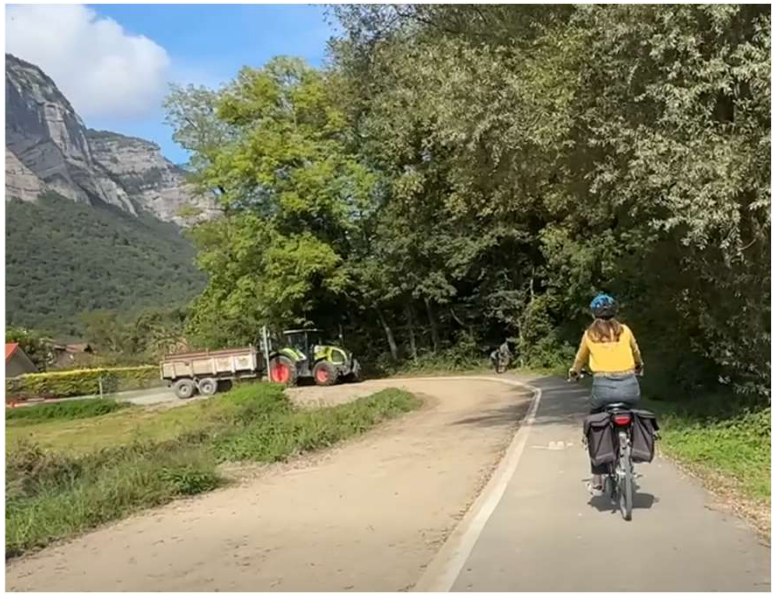
- Aménagement d'une voie verte permettant de relier le Rafour au hameau de Monfort en 15min à vélo ou 1h à pied,
- Itinéraire composé de sections de pistes cyclables, de voies à faible trafic, de voies centrales banalisées et de chemins agricoles.

Description :

« Sur le chemin agricole sur environ 4m de large nous avons cherché un aménagement qui s'intègre dans l'ENS. La proposition était un chemin enherbé avec une structure terre-pierre qui peut supporter le passage des engins agricoles. Sur l'autre partie sur environ 2m de large un enrobé dédié aux piétons et cycles a été mis en place. Cette partie du chemin des Meylons est interdite à la circulation des véhiucles à moteurs sauf les véhiucles agricoles et les ayants droits ». *Gilbert Crozes, conseiller délégué à l'aménagement de l'espace public*



source : google maps



Chemin des Meylons, source : ville de Crolles

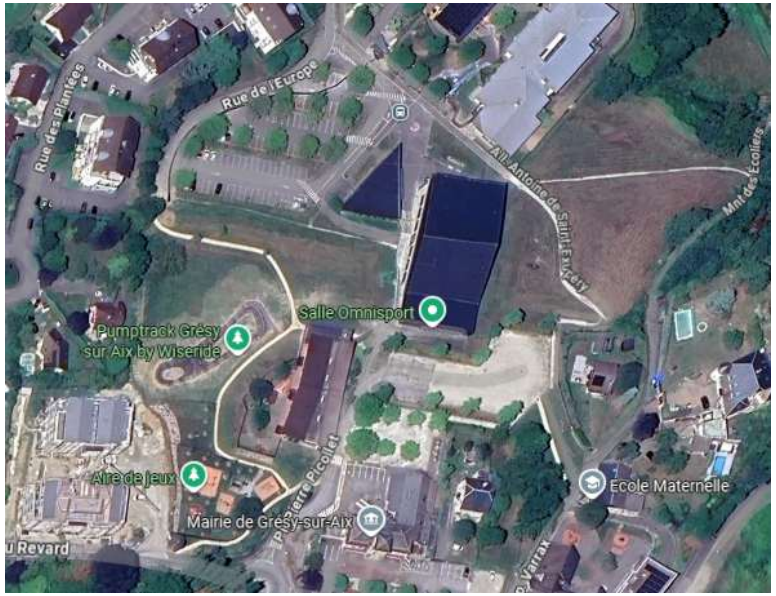
4 AMÉNAGEMENT D'UNE COULÉE VERTE

Grésy-sur-Aix (2025) :

- Aménagement d'un chemin entre le plateau administratif et le reste de la commune,
- Une coulée verte comme alternative aux escaliers actuels (peu inclusifs).

Description des actions réalisées :

- Alternative aux escaliers actuels qui demandent un certain effort physique pour accéder aux services situés sur le plateau, tels que l'école, le collège ou encore la mairie,
- Création d' un parcours en lacets avec une largeur de 2,50 mètres et qui bénéficiera d'un éclairage,
- Minimisation de la pente (12-13% au maximum),
- Budget de 300 000€ TTC,
- Travaux été 2026.



source : google maps



source : google maps

4 VOIE VERTE EN CŒUR DE VILLAGE

Boisset-lès-Montrond (2024) :

- Une dorsale piétonne qui connecte les arrières des différents équipements publics,
- La dorsale s'inscrit en prolongement de la voie verte intercommunale,
- Cela permet des accès piétons à l'école.







source : commune de Boisset-lès-Montrond

Rue Général de Gaulle, Vizille (2025) :

- Programme cœur de ville cœur de métropole,
- Piétonnisation et aménagement qualitatif : béton désactivé, pavés, plantations,
- Fermeture de la rue par des barrières que les secours, commerçants, livreurs et riverains peuvent ouvrir.



source : Grenoble-Alpes Métropole



source : Grenoble-Alpes Métropole

4 PIÉTONNISATION

Rue Saint-Robert, Saint-Égrève (2023) :

- Piétonnisation de la rue Saint-Robert sur 50m, et apaisement sur 150m (réduction de la chaussée en 1ère section, usage d'un matériau unique et mise à niveau sur la 2ème section),
- Fermeture de la rue par deux barrières,
- 1 400 000€ financé à 45% par la commune et 55% par la Métropole.



source : streetview



source : Grenoble-Alpes Métropole

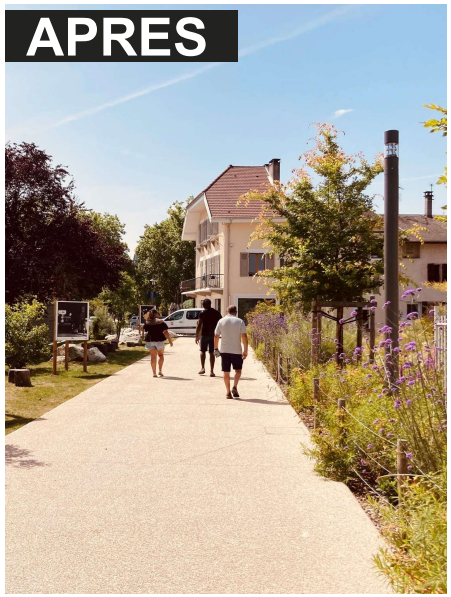
4 AMÉNAGEMENT D'UNE PROMENADE PIÉTONNE

Promenade Philippe Perron, Rumilly (2025) :

- Transformation de la rue des écoles en une promenade,
- Réduction de la place de la voiture,
- Aménagements paysagers et piétonniers.



source : l'atelier des cairns





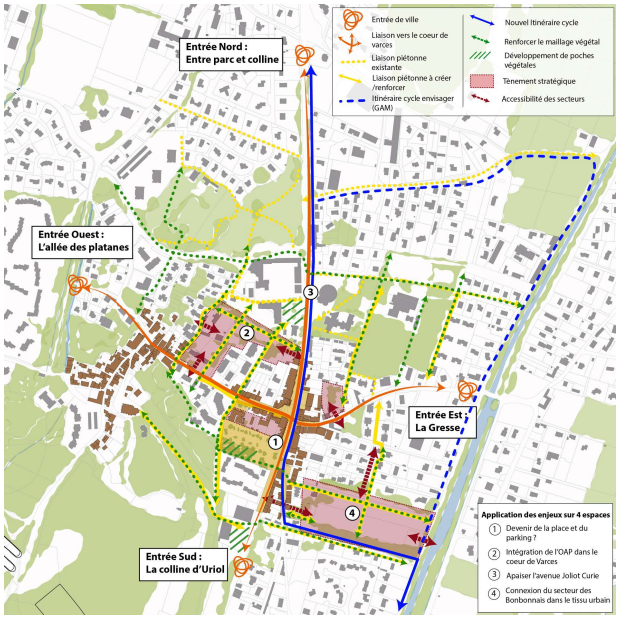
source : l'atelier des cairns



source : l'atelier des cairns

Av Joliot Curie / D1075, Varces (2021) :

- 2021 : étude de programmation urbaine, architecturale et économique, par Aktis,
- 2025 : aménagement de la place de la république, place du marché et de l'entrée sud de la ville,
- Mandat prochain : aménagement de l'entrée nord de la ville et aménagement d'une chronovélo.



Etude urbaine, source : aktis



source : Grenoble-Alpes Métropole

4 RÉAMÉNAGEMENT D'UNE RD EN CŒUR DE VILLE

Avenue du Port, Guipry-Messac (2025) :

- Végétalisation, agrandissement et sécurisation des trottoirs, aménagement cyclable sur trottoir,
- Action n° 30 de l'Opération de Revitalisation Territoriale.





AVANT



APRÈS



source : Vallon de Haute Bretagne Communauté

D523, Le Versoud (2023) :

- Aménagement d'un large trottoir cyclable,
- Mise à distance de la voie principale par de la végétation quand la largeur le permet, ce qui donne un côté plus urbain à la route départementale.



source : google maps





source : AURG

Placette, route du Lac, Tencin (2025) :

- Aménagement d'une placette au bord du ruisseau du Merdaret, en lien avec un café-restaurant,
- Suppression du stationnement qui est reporté sur un nouveau parking paysager crée à quelques centaines de mètres,
- Montant des travaux 1 620 000.00€HT





source : l'atelier des cairns

4 AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE EN CŒUR DE BOURG

Place du Laca, Champagnier (2020) :

- Programme cœur de ville cœur de métropole,
- Modération de la vitesse par l'installation de chicanes végétalisées, dans le prolongement de la D64,
- Création d'un cheminement piéton au cœur de la place,
- Aménagement de stationnement perméable.



AVP, source : l'atelier des cairns



source : Grenoble-Alpes Métropole

La Buisse (2022) :

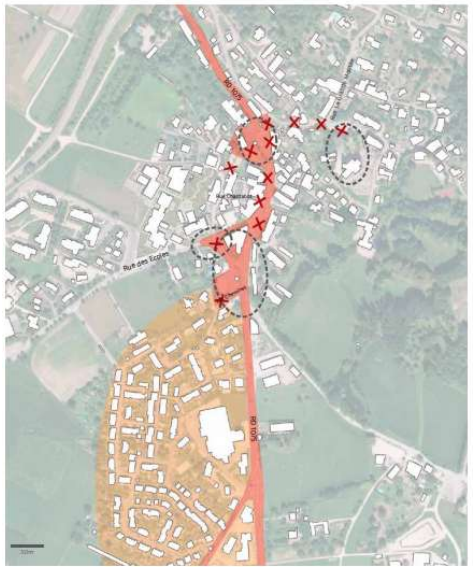
- Etude urbaine en 2019,
- Schéma directeur de requalification des espaces publics en 2022,
- Travaux en 2025.

Description : Une étude urbaine en 2019 ayant permis d'élaborer un schéma directeur en 202

Un diagnostic des discontinuités piétonnes à été réalisé. Un scénario d'organisation du réseau viaire, des réseaux piétons et cycles, du stationnement et de la place du végétal à été réalisé.

Le schéma directeur à défini 4 secteurs de projets sur lesquels reprendre l'espace public pour donner plus de place aux modes actifs, en réduisant la place de la voiture (moins de stationnement, apaisement la RD).

Diagnostic : Des dysfonctionnements de différentes natures



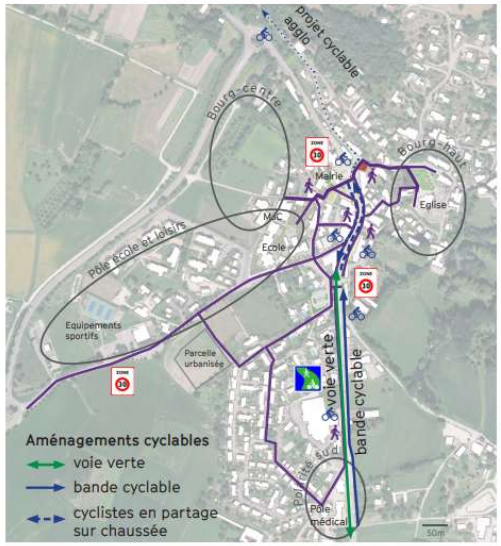
1 - **Une omniprésence générale de la voiture** qui obère toute autre forme d'usage sur les espaces publics autour de la RD
--> des aménagements à mettre en perspective avec le statut et l'identité de la centralité

2 - **Des discontinuités piétonnes** dues à des problématiques topographiques, foncières et de profils exclusivement routiers en certains points de la RD
--> une imbrication forte entre niveau de contrainte à opérer sur la RD (supposant une acceptation de la part du trafic de transit) et amélioration de la marchabilité du centre-bourg

3 - **Une déconnexion des secteurs sud** posant la question de l'échelle du centre-bourg et du niveau d'intervention à avoir sur la RD, sur le chemin de Cheminet (quelle part du budget allouer aux aménagements «hors» centralité dense ?).

4 - **Une déqualification du paysage urbain sur des espaces stratégiques** de coeur de bourg (place de la mairie et abords de l'église), d'entrée de bourg (au sud), de proximité des équipements publics (école).

Le schéma directeur retenu _ les grands principes de composition urbaine



Les grands principes de composition urbaine

- Valoriser les liens piétons et cyclables entre les quatre polarités constitutives de la centralité élargie :

. en apaisant la circulation véhicules dans la traversée (zone 30) et le long de la RD jusqu'au pôle médical, pour mieux y intégrer les piétons et les cyclistes :
trottoirs élargis le long de la RD et cyclistes en partage sur la chaussée
intégration de plateaux sécurisant la traversée des piétons
amélioration du trottoir entre le pôle médical et la maison Amore, avec maintien de la bande cyclable existante en rive Est de la voirie.

. en créant des itinéraires piétons plus directs et plus sécurisés entre le secteur de l'église et les équipements regroupés rue des écoles (acquisitions foncières nécessaires en deux points)

- Apaiser et séquencer la RD pour ryhtmer la traversée du centre-bourg
. en marquant les entrées par un désaxement ponctuel de la voirie au nord et d'une végétalisation des abords de la voie au sud
. en créant une séquence «place de la mairie inscrivant la RD dans un rapport de façade à façade»

source : BIGBANG PAYSAGISTES + WSP

4 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Avenue de la Libération, Saint-Jean-de-Bournay (2024) :

- Aménagement d'une voie verte,,
- Le revêtement marque la priorité de la voie verte sur la circulation automobile,
- Permet une liaisons sécurisé Nord-Sud,
- 780 000 € pour 360 m linéaires réaménagés.

AVANT



source : streetview, 2019

APRÈS



source : © Alp'études



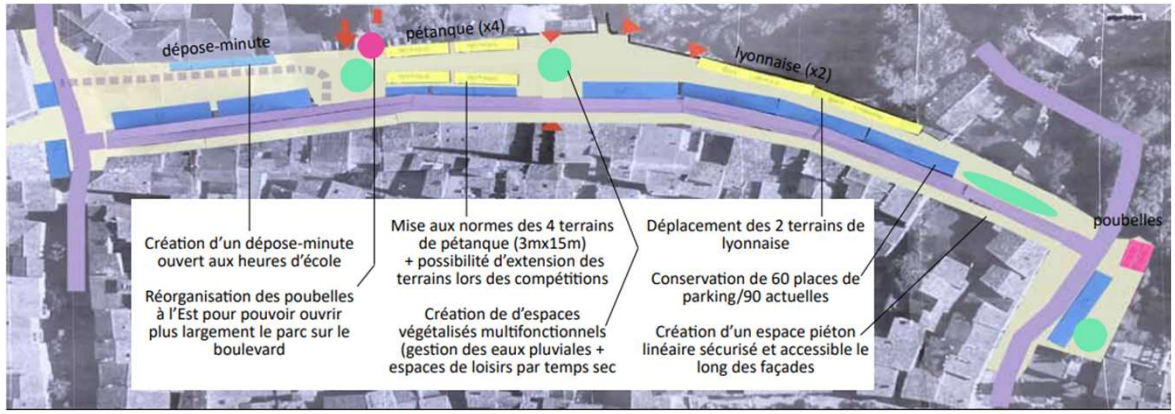
source : © Alp'études

4 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Saillans (2022) :

- Le syndicat des eaux et de l'assainissement a décidé d'engager la réfection des réseaux humides du centre ancien,
- La commune a souhaité accompagner les travaux de rénovation des réseaux par une réflexion globale sur l'espace public, coconstruite avec les usagers,
- La réflexion a porté à la fois sur les petites rues (ex : rue des Arceaux), et sur les voies structurantes (ex : boulevard de l'Echo).

Projet de réaménagement du boulevard de l'Echo



source : commune de Saillans

Réaménagement de la rue des Arceaux



source : © Catalpa

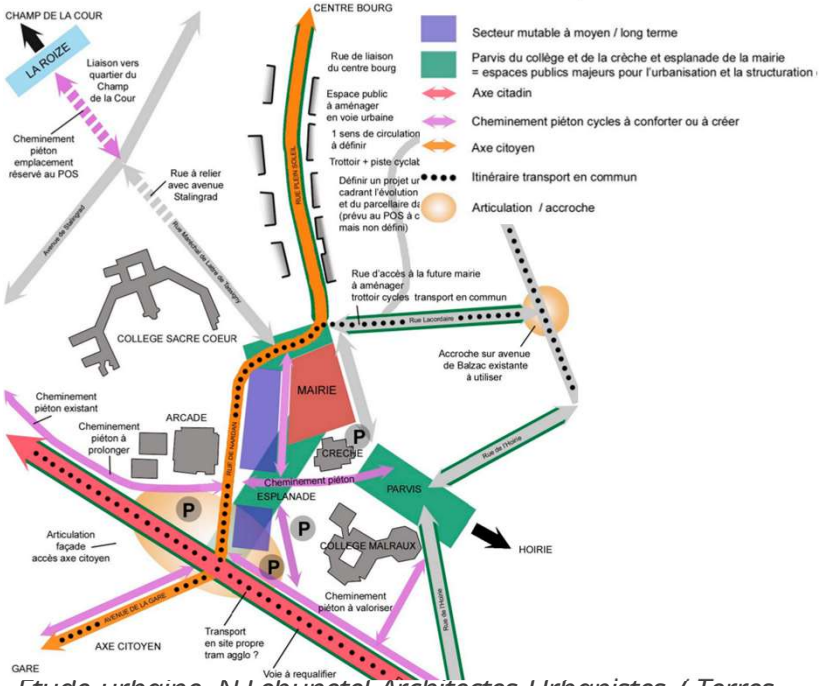
4 AXE PIÉTON ENTRE LA GARE ET LE BOURG

Voreppe (2002) :

- Etude urbaine de 2002 : identification d'un « axe citoyen » entre le centre ancien et la gare,
- Aménagement de l'axe en ≠ temps :
 - 2007 : construction de la mairie et aménagement d'un parc attenant,
 - 2014 : construction de la salle de spectacle « l'arrosoir » et aménagement des espaces publics attenants,
 - 2019 : Aménagement du PEM et aménagement de l'allée de la Maladière,

Description :

La vision long terme de l'étude urbaine s'est traduire par des aménagements opportunistes réalisés en marge de projets plus importants (mairie, équipement, PEM). L'allée de la Maladière a été fermée à la circulation automobile et réaménagée pour favoriser l'accès à la gare.



Etude urbaine, N.Lebunetel Architectes Urbanistes / Terres Neuves Géographes, 2002



Allée de la Maladière, AURG, 2025

Bourg-vieux, Voreppe (2021) :

- Aménagement de la traversée reliant le quartier du Bourg-Vieux aux quartiers voisins dans le cadre du projet de requalification ANRU,
- Création d'un espace de rencontre au pied des immeubles,
- Lien avec le parc Lefrançois et les équipements sportifs,
- 2,2 M€ et 1,5 Ha d'espace réaménagé.

AVANT



source : streetview, 2019



source : © Alp'études

APRÈS



source : © Alp'études

4 UN VILLAGE DEVENU JARDIN

Chédigny (1998) :

- Définition d'un plan de circulation apaisé,
- Hiérarchisation du réseau définissant les usages souhaites pour chaque rue,
- Création d'une zone de rencontre, enfouissement des réseaux, réfection de chaussée, transformation des trottoirs en espaces latéraux abondamment végétalisés.



source : © Léonard de Serres

Description : Démarche au long cours de requalification du bourg engagée dès 1998. Au fil du temps, les circulations ont été repensées, les vitesses apaisées, certains espaces publics réaménagés. Le projet s'est appuyé sur une végétalisation : près de mille rosiers, plusieurs centaines d'arbustes et des milliers de vivaces ont pris place et métamorphosé les rues, transformant le village en jardin et rendant les lieux attractifs et conviviaux pour les habitants et les visiteurs.



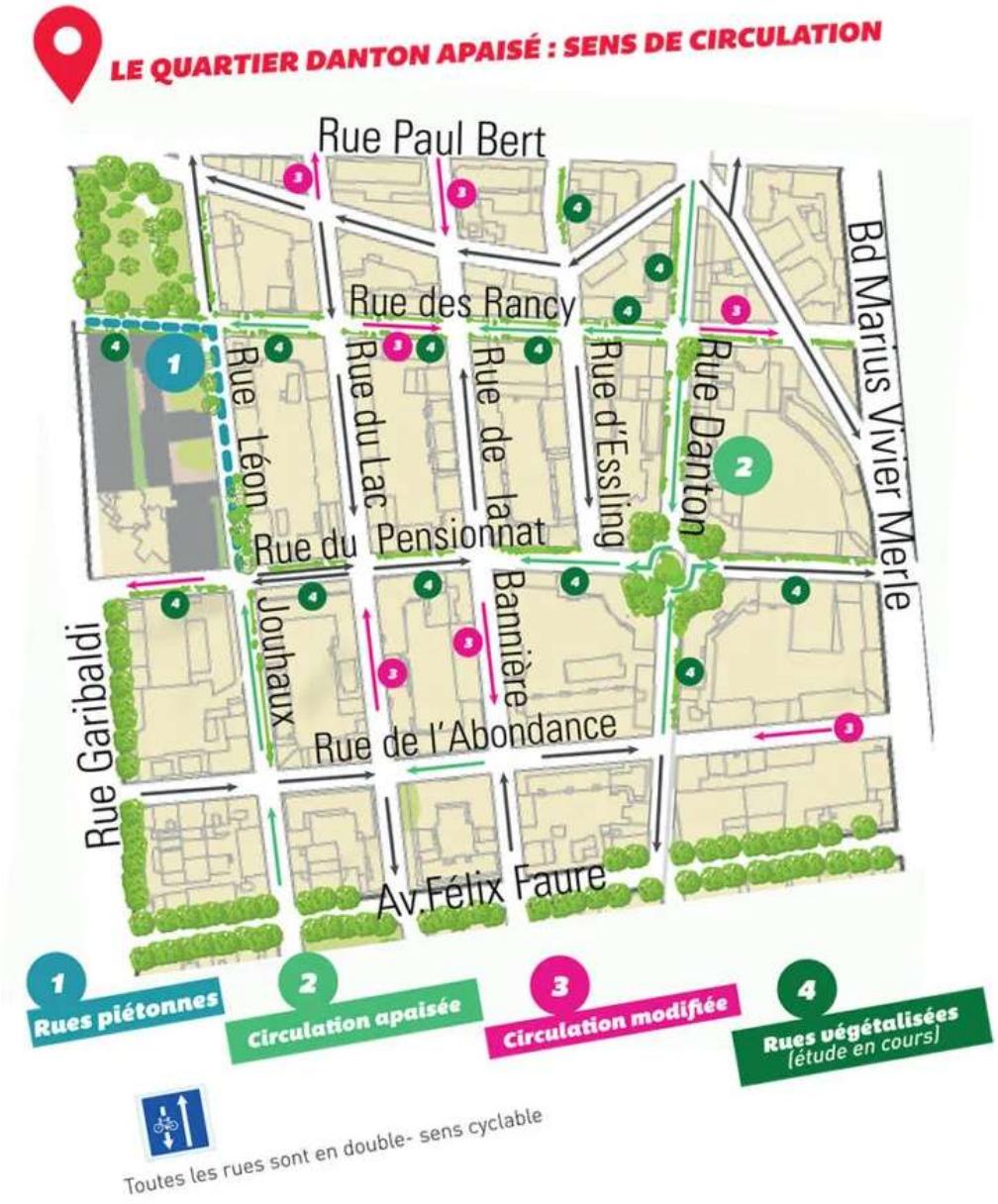
source : © Ouest France

Ilot Danton, Lyon (2023) :

- Un « super-ilot » d'une dizaine de rues, sur le modèle barcelonnais,
- 1. Piétonnisation de la rue Léon Jouhaux, qui acceuille une école,
- Aménagement de la place et de la rue Danton en zone de rencontre,
- 3. Nouveau plan de circulation pour supprimer le trafic de transit.

Description :

Apaisement de tout un îlot à travers des travaux d'aménagements, de végétalisation et de voirie (aménagement de trois carrefours, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, création d'une zone de rencontre).



source : © Métropole de Lyon

Rue Villebois Mareuil, Vincennes (2022) :

- Élargissement des trottoirs,
- Création de bandes végétalisées entre les arbres,
- Révision du plan de circulation et supression de places de stationnement.

Description : Végétalisation de 4 rues adjacentes en 2021-2022, dans le cadre de la stratégie de désimperméabilisation et de renaturation. Ces premiers chantiers tests pour Vincennes se sont avérés positifs car la ville souhaite reproduire ce type d'aménagements dans d'autres quartiers à l'avenir. Lors de la concertation les riverains ont choisi les scénarios permettant le plus de végétalisation et impliquant le plus de supression de places de stationnement.

D'après la ville de Vincennes, les rues végétalisées ont coûté entre 350 et 450 € HT/m².





source : © APC

Milan (2020) :

- Aménagement tactique de 30 places en trois ans,
- Développement de nouveaux lieux de vie,
- Ajustement des projets dans le temps.

Description : 30 places ont été regénérées en trois ans grâce à des interventions rapides et économiques.

La ville utilise de la peinture, du mobilier urbain, de la végétation en pot et des jeux pour transformer les places et en faire des lieux centraux dans la vie des quartiers.

La municipalité collabore avec les citoyens pour créer ces espaces, les gérer, les entretenir et organiser des événements. Il peut s'agir d'événements saisonniers, de spectacles, de foires ou d'autres types d'activités non commerciales, reflétant tous les désirs des citoyens.



source : Rue de l'Avenir



source : Rue de l'Avenir

Montreuil (2013) :

- Méthode « Petits Espaces Publics Autrement » pour réaliser des aménagements simple et peu couteux (entre 30 et 300 k€/projet) sur une place, une rue ou un square,
- des projets qui changent les usages d'un lieu,
- des projets définis avec les habitants et identifiés dans le cadre du budget participatif.

AVANT



source : streetview, 2013

Description : Exemple de la rue Navoiseau (140m de long). A la suite des 6 réunions publiques les riverains ont voté à l'unanimité pour une réduction des places de stationnement au profit d'un espace piéton. Des arbres et des arceaux vélos ont été implantés. Le réaménagement a couté 21 500€ en études et 200 000€ en travaux, soit 133€/m².

APRES



source : cerema, 2017

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. **AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES**
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

Grenoble-Alpes Métropole :

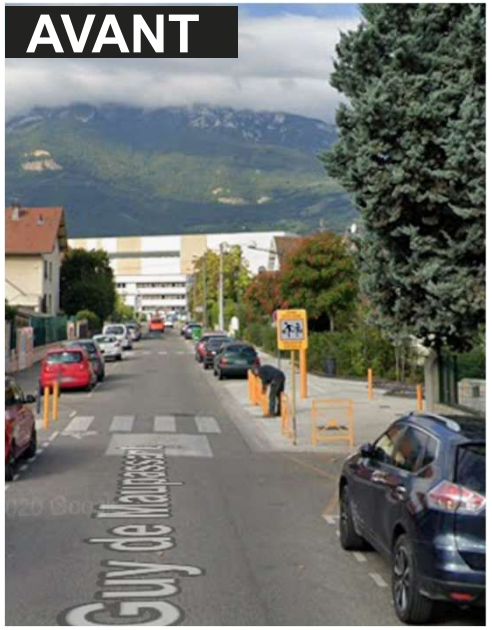
- Aménagements légers aux abords des écoles (rue Gy de Maupassant et rue Billerey, à Grenoble).

Description des actions réalisées :

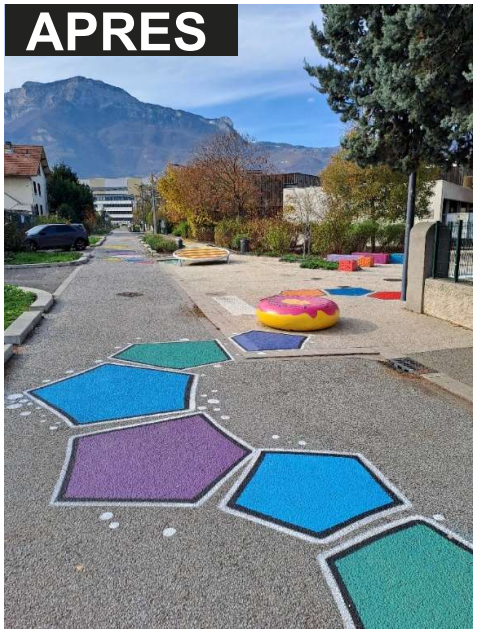
L'utilisation de peinture au sol permet de souligner la présence de l'école.

Les rues sont pacifiées (réduction de l'emprise des voies, plan de circulation…).

Les parvis sont élargis et les barrières retirées.



source : streetview



source : Grenoble-Alpes Métropole



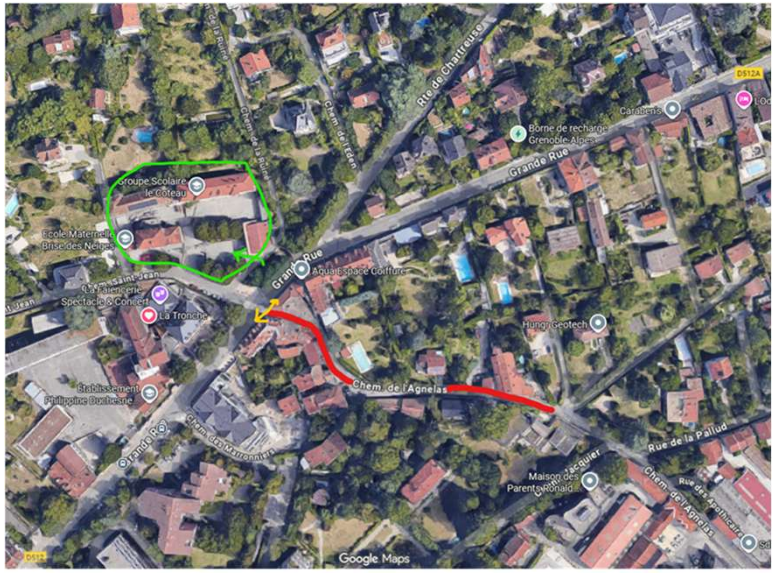
source : streetview



source : Grenoble-Alpes Métropole

Chemin de l'Agnelas, La Tronche (2019) :

- Fermeture de la rue par une barrière entre 8h et 8h40,
- Aménagement d'un trottoir traversant au débouché de la rue.





source : Streetview, commune de La Tronche

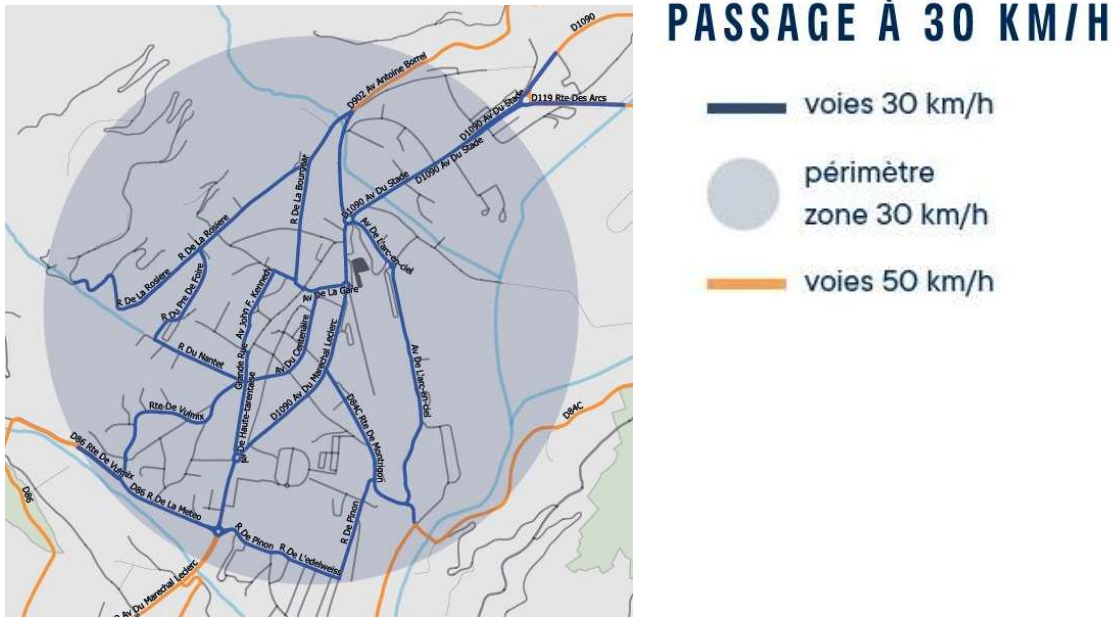
Description :

Pour que les enfants puissent accéder au groupe scolaire du Coteau à pied, de manière sécurisée, la commune de la Tronche ferme une portion du chemin de l'Agnelas à la circulation entre 8h et 8h40. La barrière est fermée par la police municipale, les riverains peuvent toutefois ouvrir la barrière pour sortir du secteur. Cette mesure permet également de sécuriser le carrefour devant l'école en supprimant temporairement une des voies qui y débouche. De plus un trottoir traversant à été aménagé.

La mesure est bien acceptée par les riverains du fait de son caractère temporaire.

Bourg-Saint-Maurice (2022) :

- Aménagement temporaire sur le secteur de l'école du centre : élargissement des cheminements, réorganisation de la circulation et du stationnement pour sécuriser les déplacements,
- Abaissement de la vitesse à 30km/h pour la majorité des voies, dans le cadre du schéma directeur des mobilités.



source : commune de Bourg-Saint-Maurice





source : Cerema

5 RUES AUX ENFANTS

Roubaix (2022) :

- Appel à projet piloté par la commune,
- 3 familles candidates à minima et une rue qui peut être facilement fermée,
- Fermeture temporaire de la rue par une barrière.

Description : La ville lance un appel à projet auprès de la population. Des rues sont fermées à la circulation pendant 3h maximum le mercredi, samedi ou dimanche. La ville installe une barrière, les riverains s'engagent à surveiller leurs enfants et à réouvrir la rue à l'issue du créneau de jeu.

6 rues traitées en 202



source : Roubaix



source : Roubaix

5 VOIE VERTE TRAVERSANT UNE ZONE RÉSIDENTIELLE

Guilers :

- Voie verte structurante qui relie les quartiers résidentiels au centre-bourg,
- De petits embranchements permettent de rejoindre des zones résidentielles sans croiser de véhicules motorisés.







source : Cerema

5 RACCOURCI PIÉTON / VÉLO

Curcis-au-Mont-d'Or :

- Ancienne petite route de campagne transformée en raccourci pour les piétons et cycles,
- Ce cheminement relie une zone pavillonnaire au centre-bourg de la commune voisine,
- Le seul aménagement empêchant les véhicules motorisés de passer est une barrière située au milieu du raccourci.





source : Cerema

Willgottheim :

- La route de Saverne entre Neugartheim et Willgottheim est fermée à la circulation à l'exception des riverains,
- Cela permet d'assurer les liaisons entre bourgs et écoles à vélo et à pied en zone rurale.





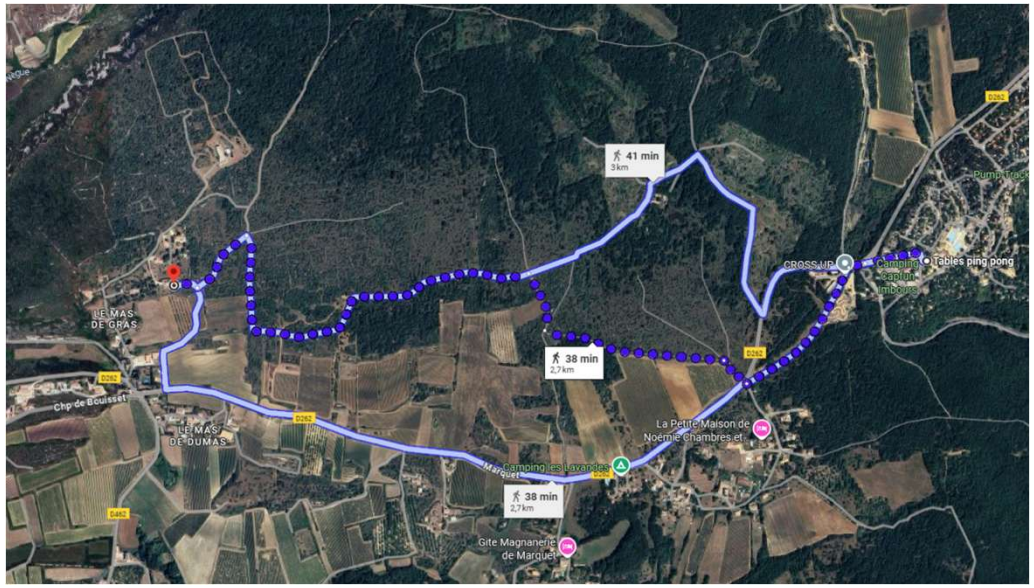
source : google maps

Gras et Larnas (07), 2025

- Réhabilitation du chemin communal reliant les communes de Gras et de Larnas,
- Transformation du chemin en voie douce pour les balades pédestres et à vélo.

Description des actions réalisées :

- Travaux menés par l'association à but non lucratif Ecate qui œuvre pour l'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté dans le secteur environnemental.



source : google maps



source : le Dauphiné

Grenoble-Alpes Métropole :

- Route de Chartreuse, La Tronche,
- Bande piétonne au Sappey en Chartreuse et au col de Vence (Corenc).

Description des actions réalisées :

Route de Chartreuse : aménagement d'un trottoir d'1m40, avec chaussée PL<5m (après test). Ajout d'un filtre modal pour réduire la vitesse.

Le Sappey : Bande piétonne.

Col de Vence : rétrécissement visuel de la voie, réduction à 50km/h, bande piétonne et passage piéton. Évaluation à venir.



La Tronche, source : streetview



La Tronche, source : panoramax



Le Sappey-en-Chartreuse, source : GAM



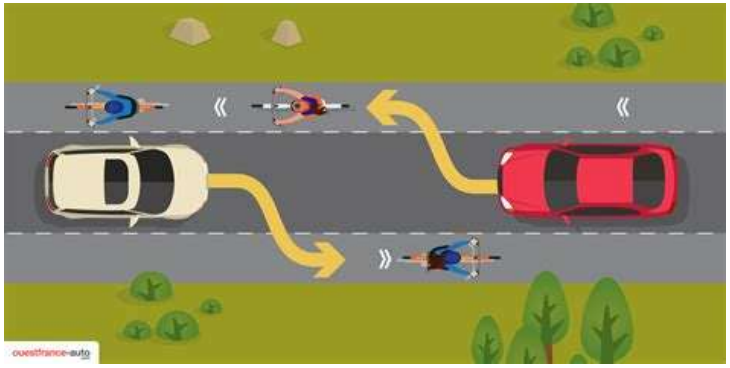
Col de Vence, source : GAM

Plateau des Petites-Roches (2025) :

- Création d'un chaucidou sur la D30 à l'été 2024
- Bilan enquête juin 2025
- Extension du chaucidou 3 villages sur 5 km à l'été 2026

Description :

Mise en place d'un chaucidou sur la RD en agglomération pour apaiser le trafic et favoriser la sécurité des vélos.



source : Ouest France



source : commune du Plateau-des-Petites-Roches

Quartier de Marzili, Berne (2021) :

- Planification et déploiement de zone de rencontre à l'échelle de quartiers entier,
- Installation facile et peu coûteuse,
- Solution progressive, lisible et facilement reproductible.

Description : À Berne, plus d'une centaine de zones de rencontre ont été créées, souvent à la demande des habitants, pour sécuriser rues et quartiers. Installation facile et peu coûteuse : signalisation, marquages au sol et parfois végétation entretenue par les riverains. Certaines zones ont été élargies à l'échelle du quartier, avec des retours très positifs (ex. Marzili) : apaisement de la circulation, convivialité et priorité claire aux piétons (20 km/h). Une solution progressive, lisible et facilement reproductible.



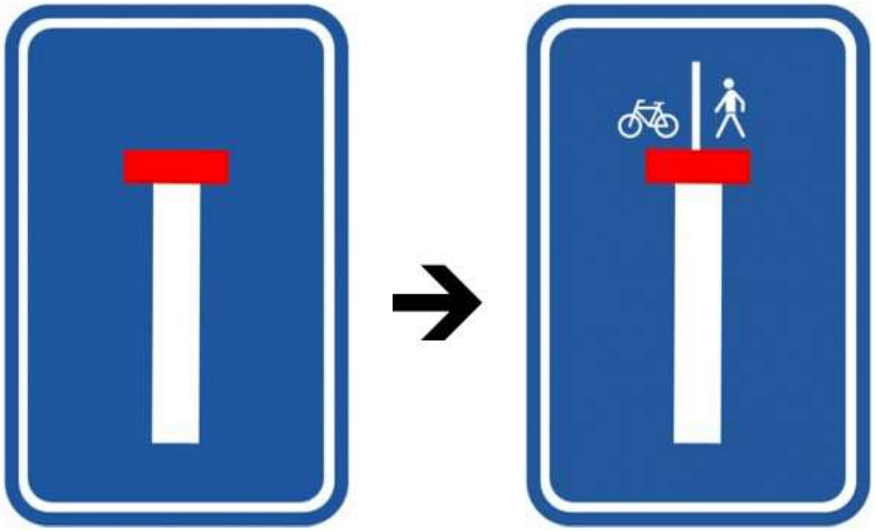
source : Rue de l'Avenir



source : Rue de l'Avenir

Belgique :

- Une association propose un autocollant pour adapter la signalisation des impasses,
- L'association propose aux citoyens de faire recenser les impasses et de demander à la commune d'apposer les autocollants.



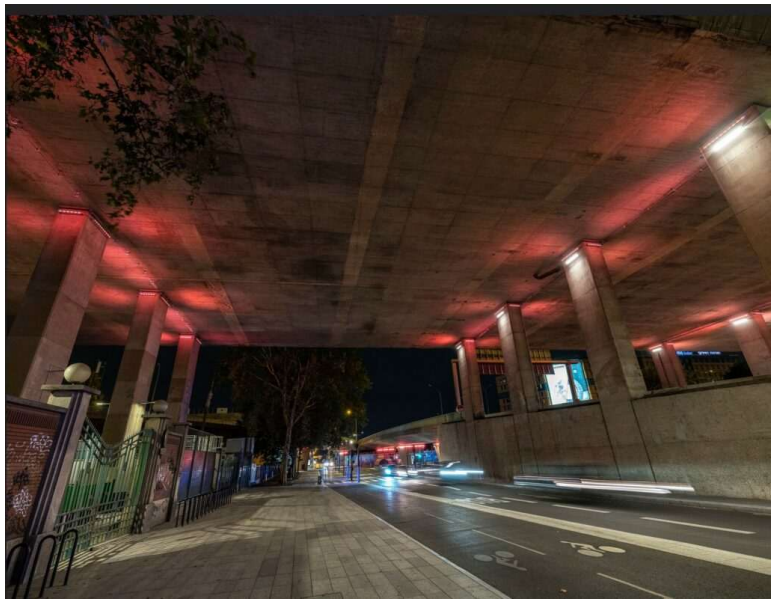
Panneau F45 → Panneau F45b



source : tous à pied

Quartier Porte de la Chapelle, Paris (2024) :

- réduction de l'effet de coupure généré par le boulevard des Maréchaux,
- réduction de la place accordée à la voiture,
- refonte complète de l'éclairage,
- travail des pentes,
- pose de bancs.





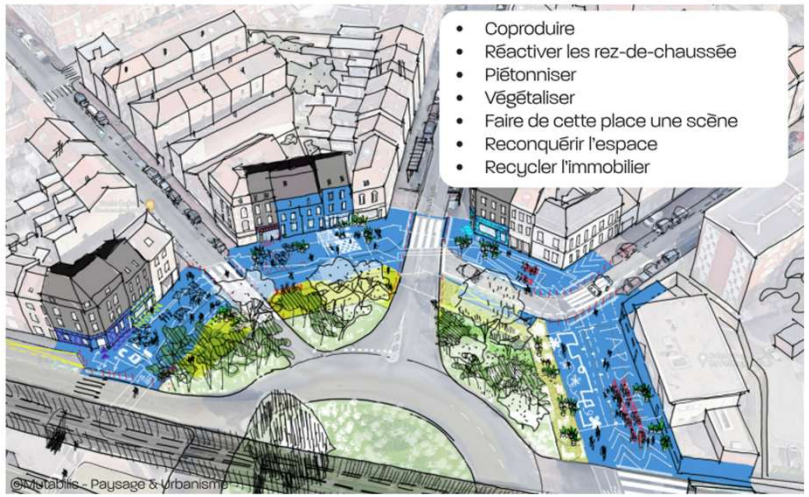
Description : L'objectif premier de ce projet est la réduction de la coupure psychologique que représente le boulevard des Maréchaux, entre Paris et sa banlieue. L'espace public à été repris pour donner plus de place aux modes actifs, et un important travail à été mené pour améliorer l'ambiance lumineuse et le sentiment de sécurité grâce au nettoyage des infrastructures, l'intégration d'art dans l'espace public et surtout l'ajout d'un éclairage sobre et chaleureux.

source : Vincent Muracciole

Place Jacque Febvrier, Lille (2021) :

- Programme NPNRU, quartier Moulins,
- Travail conjoint sur le bâti et l'espace public,
- Objectifs de réappropriation des espaces publics par les habitants et usagers en permettant de nouveaux usages,
- Ateliers participatifs avec les collégiens,
- 360 000€ HT pour 3160m²

LES VISÉES DU PROJET À MOYEN TERME



source : La fabrique des quartiers



source : Mutabilis

Description :

Les façades et le sol ont été peinte en bleue pour changer la vie et l'image de la place. « L'objectif était de faire signal. Sur cet espace public, nous devions sans tarder engager une action forte et le faire savoir aux habitants et aux usagers ». *Juliette Bailly-Maître, urbaniste et paysagiste.*

La majorité du stationnement a été supprimé, en concertation avec les habitants pour permettre la végétalisation.

Strasbourg, Lyon :

- Les marquages d'animation sont présents uniquement en zone de rencontre et aires piétonnes,
- Ce sont des marquages de couleurs, différents des marquages réglementaires (ex : ligne blanche),
- Ils signifient la priorité des piétons sur les conducteurs de véhicules et sont utilisées pour apaiser la circulation,
- Ils permettent de renforcer l'identification des zones de rencontres et aires piétonnes et incitent à la pratique de la marche.



Rue du Jeu aux enfants, Strasbourg, source : Cerema

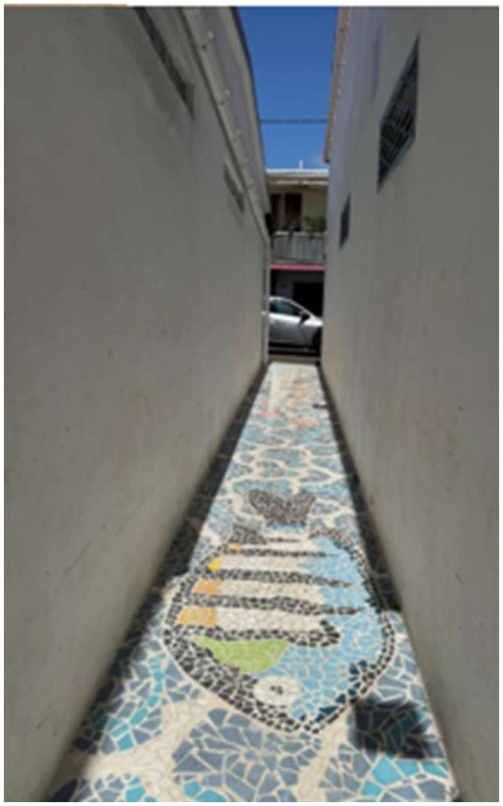


Zone de rencontre passage Meynis, Lyon, source : cerema

Mise en valeur des perméabilités piétonnes (Le Vauclin - Martinique, 2024) :

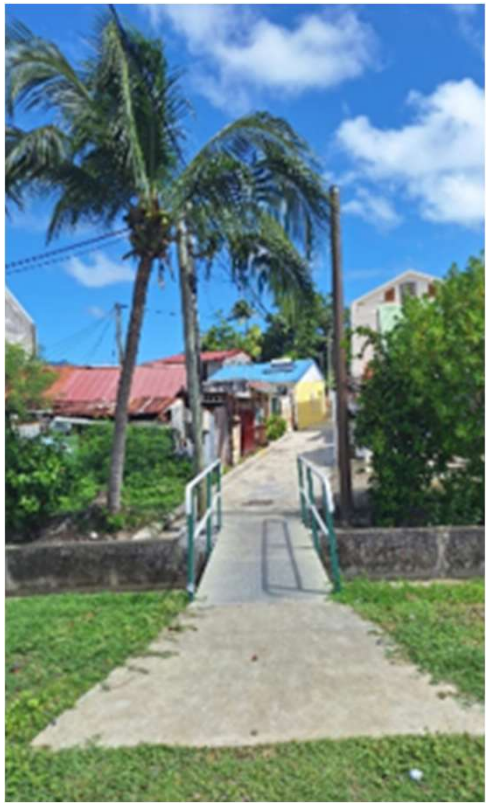
- Mise en valeur des perméabilités piétonnes existantes, les "wet",
- Interventions artistiques et mise en accessibilité.





Avant-après de la wèt 28 Poisson





Mise en accessibilité des wèts 30 et 33 (comprenant des ponts)

La Roche-sur-Yon (2021) :

- Démarche de redynamisation du centre-ville et soutien au commerces,
- 10 modules en bois répartis dans 3 rues,
- Retours positifs des usagers et commerçants,
- 300 000€ sur 3 ans.

« Les gens apprécient. On en voit certains qui jouent aux échecs. Les familles en profitent, les enfants prennent le goûter, déclare la patronne. C'est un projet cohérent, qui redynamise la rue. »

Élise Carré, du magasin Belle Lurette





source : Ouest-France

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. **AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS**
7. ACCOMPAGNER
8. ÉVALUER

Laillé (2020) :

- Signalétique à hauteur d'enfants,
- Un projet frugal qui s'appuie sur l'existant,
- Un projet co-conçu en régie par l'équipe d'élus, le conseil des sages et ponctuellement des habitant.es.



source : © Equal Saree

Description : Déploiement d'un dispositif de signalétique le long de trois parcours qui relient les différents quartiers aux établissements scolaires (deux écoles et un collège). Le projet s'appuie sur des chemins existants et la création d'une zone de rencontre dans le centre-bourg. Un double système de jalonnement a été mis en place avec des panneaux directionnels à hauteur d'adultes et des jalons à hauteur d'enfants indiquant avec différents symboles d'animaux le parcours sur lequel on se situe.

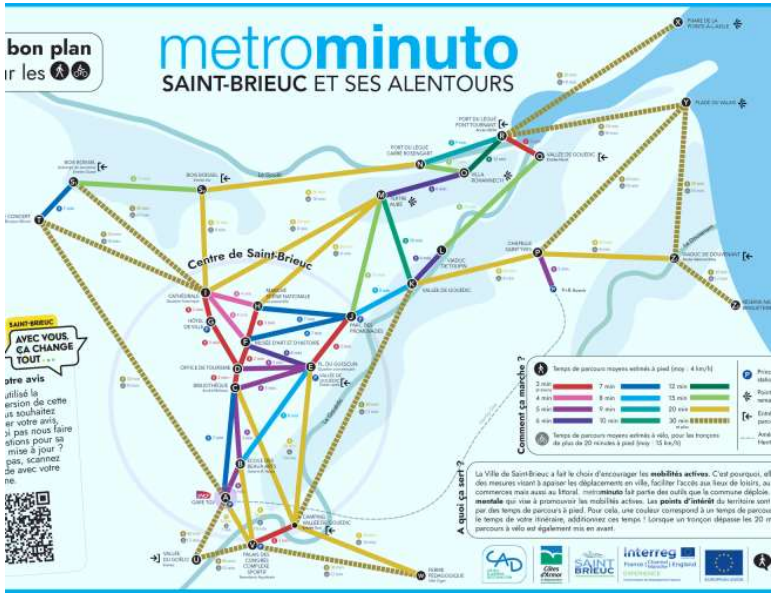


source : © Bruded

Pontevedra, Saint-Brieuc, Florence…

- Développé par Pontevedra,
- Repris par Saint-Brieuc et de nombreuses autres villes (Florence, Cagliari, Torrelavega, Londres, Toulouse, Modène…).

Description : Grâce à une carte de la ville facile à lire où les lignes droites et les couleurs informent des distances (en mètres) et des durées (en minutes), on peut parcourir à pied les courtes distances qui existent entre les équipements collectifs, les transports publics, les zones commerciales, les services, etc. Moyennant cette carte, la municipalité prétend démystifier le temps que l'on tarde entre les différents lieux d'intérêt en montrant que ces déplacements peuvent être réalisés à pied en un temps maximal d'entre 15 et 20 minutes. Le dessin est inspiré des cartes de métro et il établit une relation amusante entre la ville et ses habitants, en appliquant à une petite ville sans métro l'iconographie des grands centres urbains.



source : Côte d'Armor Destination



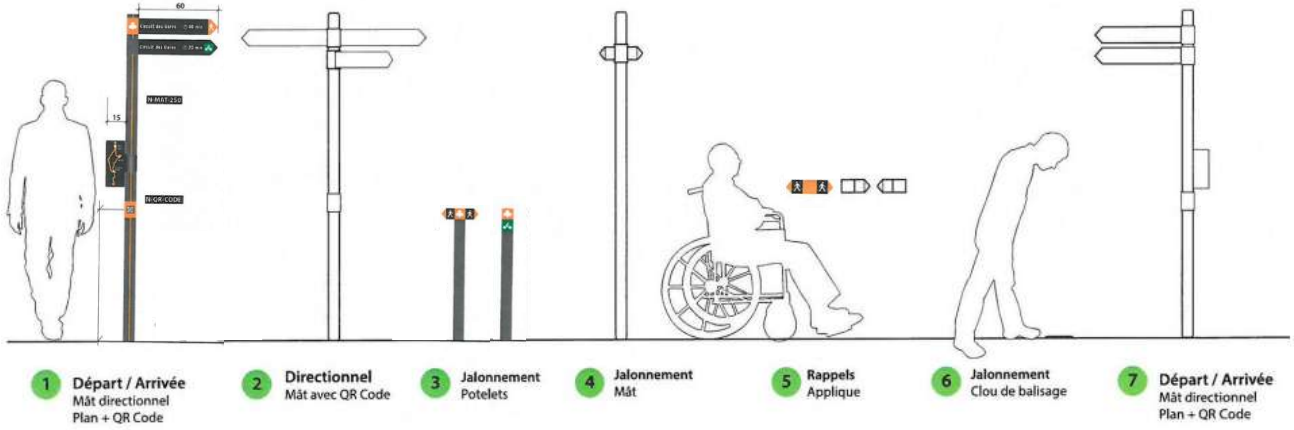
source : ville de Cabestany

Fontenay-sous-Bois () :

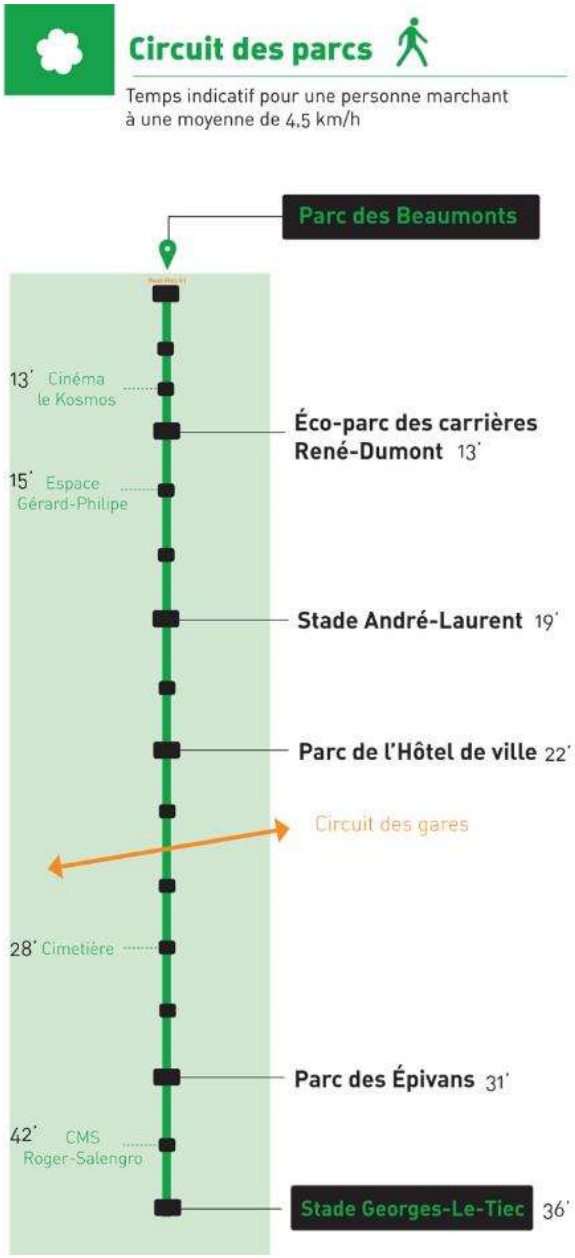
- Une identité visuelle par parcours (couleur et logo),
- Une signalétique claire avec de multiples rappels,,
- Une communication autour des temps de parcours et générateurs.







source : Ville de Fontenay-sous-Bois



6 BORNES PIÉTONNES

Thouars et Saint-Varent (2020) :

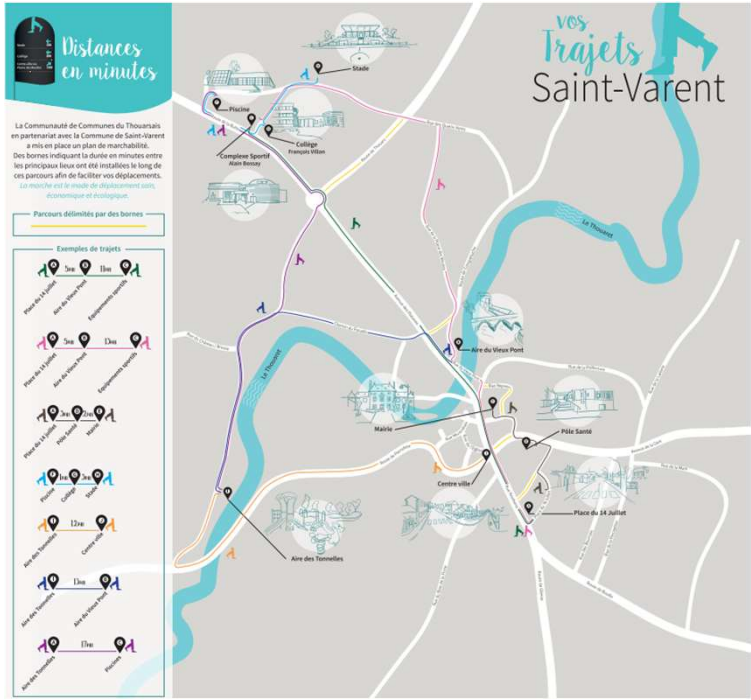
- 1 plan de marchabilité par commune,
- 7 parcours par communes,
- 72 (Thouars) et 29 bornes (Saint-Varent).



Description :

La communauté de commune du Thouarsais en partenariat avec les communes de Thouars et de Saint-Varent a installé des bornes piétonnes « permettent en un coup d'œil de connaître le temps de trajet à pied, en minutes, vers les principaux équipements de la ville. Ces bornes ludiques permettent de se rendre compte que la majorité des bâtiments sont accessibles rapidement à pied ». Il s'agit autant d'indiquer des lieux que de sensibiliser les habitants à la pratique de la marche.

Cette action a coûté 10 000€ et a été financé à hauteur de 70% par l 'ADEME.



source : commune de Saint-Varent

6 RÉSEAU DE BANCS

Seyssins (2024) :

- Marches exploratoire avec des séniors pour dresser l'état des lieux des assises déjà existantes et repérer les lieux propices à l'implantation de nouveaux mobiliers urbains,
- Questionnaire auprès des habitants,
- Installation d'~ 40 assises en 4 ans.

Description :

Les marches exploratoires et le questionnaire ont permis d'identifier plusieurs endroits où les séniors ont rencontré des difficultés de déplacements. Certaines assises sont spécifiquement conçues pour les personnes âgées pour un meilleur confort d'usage.

Deux aires de fitness ont également été installées dans le parc François-Mitterrand pour favoriser la pratique sportive. Le pôle senior propose de découvrir ces espaces avec une kinésithérapeute, qui nous sensibilisera aux bons usages et bonnes postures pour pratiquer les appareils.



Une marche exploratoire, source : Seyssins



source : Grenoble-Alpes Métropole

Metz (2024) :

- Création de 3 parcours sportifs en ville,
- Les parcours empruntent des zones calmes et agréables, ils permettent de découvrir la ville à pied.



source : Ville de Metz

6 FONTAINES À BOIRE

Paris, Bordeaux… :

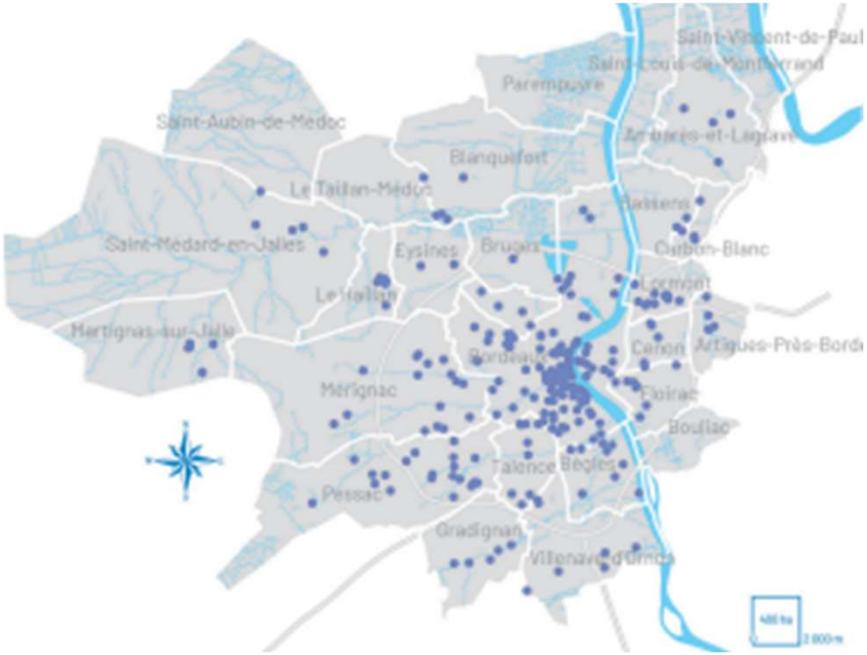
- Pour lutter contre les effets de la chaleur en ville, de nombreuses communes s'équipent en point d'eau,
- Certains modèles proposent une fonction de brumisateur pour se rafraichir en plus de se désaltérer.



Fontaine Mât Source, Paris - source : © Alexis Toureau



source : © Water Connect



Les fontaines à boire dans la métropole bordelaise source : A'Urba

6 DISPOSITIFS D'OMBRAGE

Paris, Bordeaux... :

- Pour lutter contre les effets de la chaleur en ville et améliorer le confort thermique, de nombreuses communes s'équipent de dispositifs d'ombrage,
- Un guide technique recense les différentes solutions possibles.



Ombrière végétalisée - source : Ville de Paris



Projet cellules urbaines à Aubervilliers source : Agence Parisienne du Climat



Voiles d'ombrage dans les rue d'Olhao (Portugal) source : Agence Parisienne du Climat

BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. **ACCOMPAGNER**
8. ÉVALUER

L'Isle d'Abeau, Trévignin ...

- Un pédibus permet d'améliorer la sécurité sur le chemin de l'école, de réduire la dépendance automobile et de développer le lien social,
- Un parent " coordinateur " organise le fonctionnement de la ligne, les horaires, l'inscription des enfants, le planning,
- Les " conducteurs " sont les parents accompagnateurs qui mènent le convoi d'enfants vers l'école.



source : ville de Chaville

L'Isle-d'Abeau Un pédibus plébiscité

DL c.ledauphine.com/environnement/2025/06/15/un-pedibus-plebiscite

15 juin 2025

Trévignin Un pédibus et un vélobus pour les écoles de deux communes

DL c.ledauphine.com/education/2025/09/20/un-pedibus-et-un-velobus-pour-les-ecoles-de-deux-communes

20 septembre 2025

source : le Dauphiné Libéré

Communauté du Pays Voironnais

- La démarche Marchons dans nos campagnes est porté par le CROMS (Comité Régional des offices du sport),
- Elle a pour objectif de faire marcher les 60ans et plus 1h/semaine,
- La marche organisée dure 1h, et se tiens une fois par semaine (hors vacances scolaires),
- La municipalité met à disposition un lieu d'accueil. Une salle qui permet de profiter d'un moment de convivialité après la séance et avant le retour à domicile,
- Le CROMS peut récupérer les participants à leur domicile dans un rayon de 15-30km.



source : www.lamontagne.fr

AGEDEN

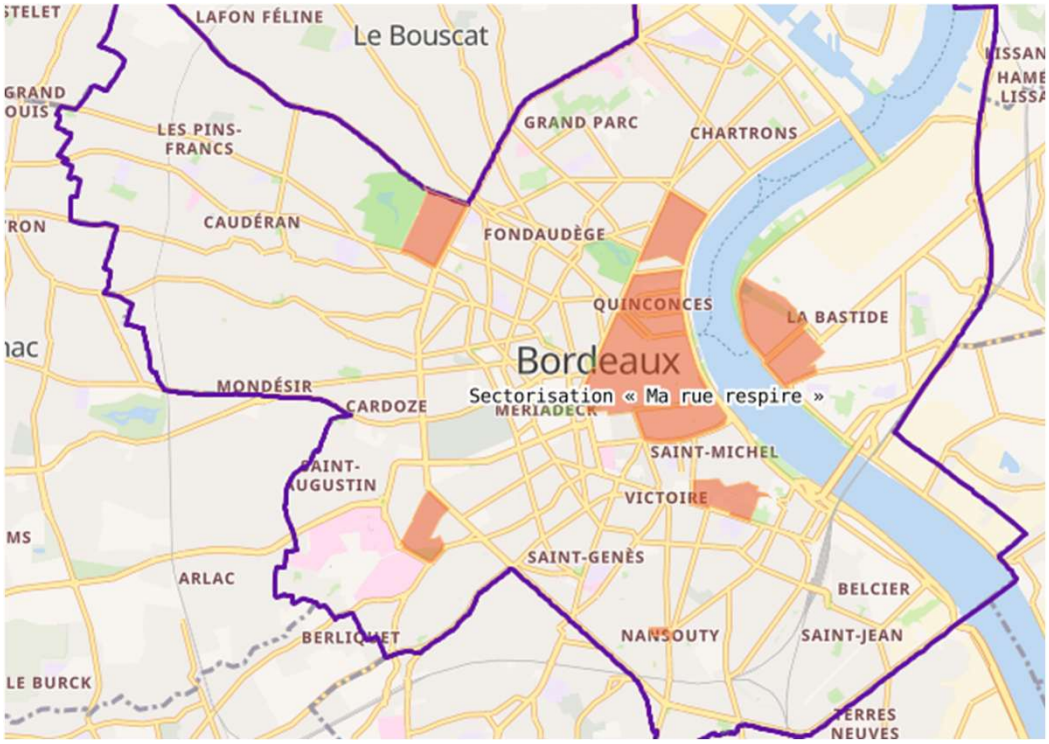
- L'AGEDEN anime un Challenge Mobilité dans les écoles primaires de plusieurs intercommunalités du Nord-Isère : « venir à l'école en mode actif ou collectif »,
- Cet évènement a pour but de sensibiliser les élèves et leurs parents aux bienfaits des modes alternatifs pour se déplacer de son domicile à l'école,
- Les jours du Challenge, il s'agit de changer ses habitudes (ou de garder ses bonnes habitudes) et de se déplacer en modes alternatifs pour faire gagner sa classe.



source : AGEDEN 38

Bordeaux

- Chaque premier dimanche de mois, plusieurs zones de Bordeaux sont interdites aux voitures de 10 à 18h,
- Baptisé « Ma rue respire », ce dispositif vise à offrir aux habitants moins de pollution et plus de calme et de sécurité une fois par mois jusqu'en juin 2022,
- Seules exceptions à la mesure : les riverains munis d'un justificatif de domicile, les véhicules de livraison, taxis et VTC pourront s'engouffrer dans les quartiers piétonnisés par des points d'accès spécifiques. Ces points d'entrée et de sortie surveillés par des agents municipaux avec des barrières pour bloquer les routes.



source : Bordeaux Métropole

Bordeaux

- Différentes villes ont mis en place des campagnes de communication pour vanter les mérites de la marche, valoriser de nouveaux aménagements ou bien rappeller les règles de partage de l'espace public.



source : Bruxelles Mobilité



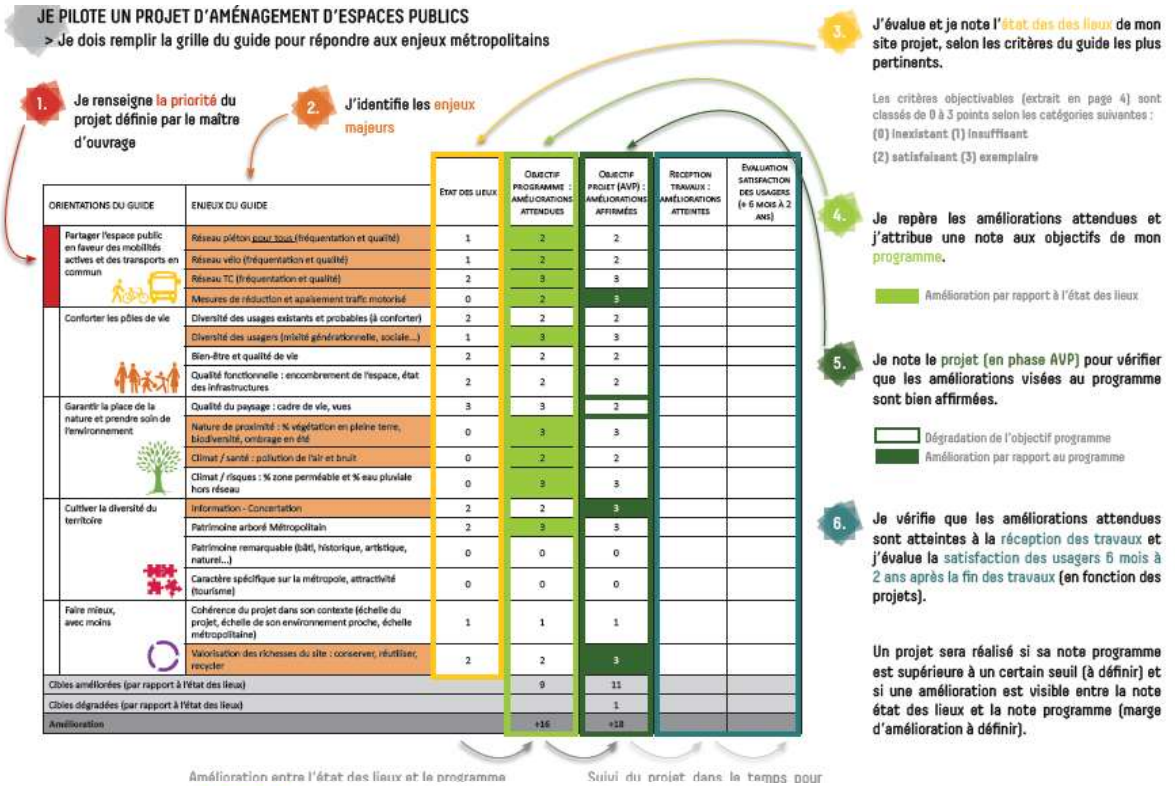
source : Ville de Grenoble

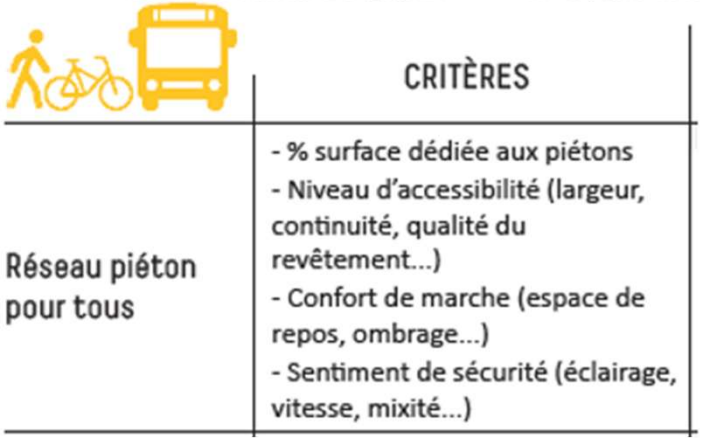
BENCHMARK

0. INTRODUCTION
1. DIAGNOSTIQUER
2. PLANIFIER – PLAN PIÉTON
3. PLANIFIER – URBANISME
4. AMÉNAGER – INTERVENTIONS STRUCTURANTES
5. AMÉNAGER – INTERVENTIONS LÉGÈRES
6. AMÉNAGER – SERVICES PIÉTONS
7. ACCOMPAGNER
8. **ÉVALUER**

Grenoble-Alpes Métropole (2015)

- Dans le cadre du guide des espace publics et de la voirie, une grille d'évaluation des espaces publics a été élaborée,
- Elle porte sur 5 thématiques, dont la thématique : « partager l'espace public en faveur des mobilités actives et des transports en commun » ,
- La grille est conçue pour être utilisée à chaque étape du projet (état des lieux, programme, AVP, réception des travaux), afin d'évaluer les choix réalisés tout au long de la vie du projet.





source : Grenoble-Alpes Métropole

Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (2024)

- Grille de notation pour révéler les points forts et points faibles des itinéraires piétons,
- Cette grille est utilisée pour le diagnostic, elle pourrait également l'être en fin de projet pour évaluer les gains.

Analyser les trajets piétons sur le terrain grâce à une grille de notation

La grille de notation doit permettre de révéler les points forts et faibles de chaque tronçon. L'analyse est décomposée selon trois grands critères favorables aux pratiques piétonnes : la sécurité des aménagements, la continuité des itinéraires et la qualité des cheminements. Cette évaluation est à réaliser in-situ par un binôme élu/technicien et à illustrer par des photos.

Sécurité

1) Trottoirs ou espace dédié au piéton :
- ☐ oui
- ☐ partiel
- ☐ non

2) Largeur de trottoir libre de tout obstacle :
- ☐ réglementaire : >1.40m
- ☐ praticable : entre 0.90m et 1.40m
- ☐ inaccessible : <0.90m

3) La largeur du trottoir est-elle adaptée à sa fréquentation ?
- ☐ oui
- ☐ non

4) Accessibilité de tous (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.) au cheminement :
- revêtement du sol antidérapant et sans trous
 - ☐ oui
 - ☐ non
- déclinaisons charretières (bateau au niveau des traversées piétonnes)
 - ☐ oui
 - ☐ non

5) Apaisement des vitesses automobiles (zone 30/partagées, ralentisseurs, etc.) :
- ☐ oui
- ☐ non

6) Sentiment d'être à sa place en tant que piéton (contraire d'être vulnérable) :
- ☐ oui
- ☐ non

Continuité

7) Aménagement continu des trottoirs (sans interruption de la voirie, à cause de mobiliers urbains, de végétaux, etc.)
- ☐ oui
- ☐ non

8) Traversée piétonne :
- ☐ oui
- ☐ non

9) Jalonnement pour mieux identifier/visualiser les itinéraires piétons (panneaux de signalisation, revêtement particulier, ligne matérialisée, etc.)
- ☐ oui
- ☐ non

10) Dénivelé adapté à la marche à pied en ville et pour tous les types de piétons :
- ☐ oui
- ☐ non

Qualité

11) Mobilier urbain (assises/bancs, tables, WC, etc.)
- ☐ oui
- ☐ non

12) Eléments permettant de marcher à l'abri des intempéries et fortes chaleur (arbres, arcades, canopée)
- ☐ oui
- ☐ non

13) Eléments offrant un cadre de qualité :
- patrimoine bâti
 - ☐ oui
 - ☐ non
- patrimoine végétal
 - ☐ oui
 - ☐ non
- commerces / équipements
 - ☐ oui
 - ☐ non

14) Ambiance sonore propice à la déambulation (calme, apaisante) :
- ☐ oui
- ☐ non

SYNTHESE	
Nombre de VERT	
Nombre de ORANGE	
Nombre de ROUGE	

source : AUDAP

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Contact : Nicolas Bonne, Nathalie Henner

12/02/2026

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr

abonnez-vous et suivez-nous

APROPOS